

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT

Par année \$2.00
 Pour six mois 1.50
 Pour quatre mois 1.00

Édition Hebdomadaire \$1.00

Administration et Rédaction,
 524, Rue Sussex.

ANNONCES

Première insertion, par ligne 1.00
 Tous les jours 0.50
 Trois fois par semaine 0.30
 Une fois la semaine 0.20

Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50

La Société de Publiété,
 PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 14 Déc. 1886

COMTÉ DE RUSSELL

A la convention libérale qui a eu lieu, hier, à Duncanville, M. W. C. Edwards a été nommé candidat pour la Chambre des Communes et M. Alex. Robillard pour la Chambre provinciale. Le candidat conservateur dans ce comté pour la Chambre provinciale est M. Robert Cummings. Le candidat pour le parlement fédéral sera tout probablement Canadien-français.

M. MOWAT ET LES CANADIENS FRANÇAIS

En 1879, le Dr Saint-Jean se déclarait hostile au gouvernement Mowat parce que ce dernier ne voulait rien faire pour les Canadiens-français. Voici l'adresse qu'il lançait aux électeurs d'Ottawa.

Ottawa, 3 juin 1879.

Electeurs de la cité d'Ottawa, Messieurs.—Je ne suis pas candidat à la législature locale, et je prie en conséquence mes amis de ne pas voter pour moi. Je ne puis pas comme CANADIEN FRANÇAIS, CONSENTIR A ME PRÉSENTER COMME PARTISAN DU CABINET DE M. MOWAT, dans les circonstances actuelles, et je ne saurais supporter le candidat du gouvernement.

Vous remerciant de l'appui que vous m'avez donné par le passé, je demeure.

Votre bien dévoué,
 P. SAINT JEAN, M. D.

Si M. Mowat ne méritait pas alors l'appui des Canadiens français d'Ottawa, pourquoi voterions-nous aujourd'hui pour le maintenir au pouvoir? A-t-il fait quelque chose depuis pour les Canadiens français? Nous a-t-il accordé quelque part du patronage? Non. Il nous a ignorés systématiquement.

Le Dr Saint Jean a réclamé avec raison la place de registraire. La lui a-t-on donnée? L'a-t-on mieux traité qu'en 1879, alors que toute la population française demandait que ses services fussent reconnus par son parti?

Si le Dr Saint Jean a reçu quel que promesse, qu'on le sache. Mais tant que nous n'en aurons pas la preuve, nous persisterons à dire que M. Mowat traite les Canadiens-français avec une injustice révoltante.

L'ELECTION LOCALE.

Hier, ont été élus dans les différents quartiers de la ville les délégués qui devront faire le choix du candidat conservateur pour la législature provinciale. On en trouvera la liste plus loin.

Jusqu'à présent il a été d'usage d'élire un Irlandais catholique, un Canadien français et un protestant nous représentant à la Chambre des Communes. C'est un arrangement équitable, propre à satisfaire toutes les nationalités. Nous espérons qu'il sera maintenu, malgré les efforts de certains fanatiques, que nous saurons bien faire échouer tout comme en 1879 et en 1883.

Si le gouvernement Mowat ne nous traitait pas injustement en nous refusant un second siège à Toronto, il serait possible d'éviter bien des complications en donnant plus de satisfaction aux éléments divers qui constituent notre population. Mais il est évident que nous n'avons rien à attendre de M. Mowat qui veut tout simplement punir la ville de son dévouement à la cause française. Cette injustice

systématique pourrait bien coûter cher aux grits.

Qui sera le candidat conservateur? Nous n'en savons rien encore, le choix devant être déterminé par la convention. Nous comptons que nos amis sauront faire un choix qui s'imposera à la confiance publique.

Il paraît que les grits sont fort embarrassés quant au choix de leur candidat. C'est à qui refuserait l'honneur de se faire battre. Cet honneur aurait même été offert aux honorables MM Mowat et Fraser qui se seraient empressés de refuser avec enthousiasme. Le maire McDougal aurait également refusé. Il est question maintenant d'un candidat protestant, M. McLean, de la société McLean, Rogers et Cie.

Ce ne serait pas la première fois que les grits briseraient le pacte. On se souvient de la lutte de M. Faatherstone contre l'honorable John O'Connor et M. O'Donoghue. Si peu pressés qu'ils soient de montrer leur jeu aussi embrouillé, il faudra bien que les grits s'exécutent bientôt en attendant que leur candidat soit exécuté. Nous leur promettons des émotions.

Conservateurs d'Ottawa, serons nos rangs, maintenons le pacte, choisissons et élisons un Irlandais catholique. Traitons les autres comme nous voulons être traités.

NOTES POLITIQUES

Le *Chronicle* de Québec annonce qu'une députation s'est rendue auprès de M. J. G. Bossé, M. P., pour lui demander de se porter candidat à Québec Centre et que M. Bossé a formellement déclaré à la députation que, pour aucune considération, il ne se porterait de nouveau candidat.

Voici quelle sera la tournée électorale de sir John et de ses ministres :

- A Aylmer, aujourd'hui ;
- A St. Thomas, mardi soir ;
- A Essex-Sud, deux assemblées mercredi ;
- A Lucan, jeudi après-midi ;
- A Petrolia, jeudi soir ;
- A Wingham, vendredi ;
- A Dresden, samedi après-midi ;
- A Chatham, samedi soir.
- A Port Perry, lundi, 20 courant ;

A la convention libérale de Russell, hier, M. Alex. Robillard a été choisi comme candidat en opposition à M. Robert Cummings pour la représentation du comté de Russell.

M. Gelley, de Winnipeg, est actuellement en visite à Ottawa. M. Gelley est le père de M. Gelley qui a été élu par acclamation dans le comté de Cartier, Manitoba.

Le *Manitoba* annonce que la santé de Sa Grandeur Mgr Taché s'améliore.

Il s'en est fallu de trente voix que M. Ecrement ait perdu son dépôt dans le comté de Montcalm.

L'honorable ministre de l'éducation dans Ontario adressera la parole à une assemblée des libéraux d'Ottawa mercredi soir dans la salle d'Opéra.

Club de raquettes "Le Canadien"

Mercrédî soir à 8 hrs., assemblée régulière des membres du club de raquettes "Le Canadien," à leurs salles, No 140 rue Sparks. Tous sont priés de s'y rendre; affaires très importantes.

EUG. MOREAULT,
 Président.

DANS LA CAPITALE

Changement

Le bureau de poste de New-Edinburgh sera changé de place sous peu; il sera transporté de la maison de M. J. W. Proctor et Cie, où il est actuellement, dans le magasin ci-devant occupé par M. R. Blackburn.

Filous

Dimanche soir, pendant que la famille de M. Gilmour, de la rue O'Connor, était allée à l'église, des filous se sont introduits dans la résidence et ont tout mis sans dessus dessous. Les voleurs cherchaient probablement de l'argent, car plusieurs articles de bijouterie ont été laissés intacts. On a tout lieu de croire que les auteurs de cet acte sont des jeunes garçons car ils se sont contentés de vider deux bourses appartenant à Mde et Mlle Gilmour sur lesquelles ils ont mis la main.

Toutes les nuances de peluche de soie à \$1.00 la verge seulement au magasin à bon marché de F. Rochon.

Un procès important

M. A. Reeves, d'Ottawa, a intenté une action contre madame Cameron, de Howick, pour un montant de \$40,000 dans une cause qui repose sur des faits d'une importance exceptionnelle. Il allègue qu'en 1868, Mde Metyler a fait un testament créant substitution en faveur de ses arrière-neveux, savoir les petits-enfants de John J. Reeves, autres marchand-tailleur bien connu de Montréal.

A la mort de Mde Metyler, John J. Reeves s'est emparé de tous les biens en vertu d'un petit testament olographe portant ni lieu, ni date, écrit dans un français et avec une orthographe impossible et dont voici la teneur: "Je donne tous mes biens à John J. Reeves pour avoir lui ben soin de moi."

L'année dernière, Reeves est mort nommant Mde Cameron sa légataire universelle. Maintenant, l'un des fils de John J. Reeves grevé de la substitution créée par le testament de Mde Metyler, poursuit Mde Cameron pour faire casser le petit testament olographe et pour se faire restituer les biens de la testatrice qui avait laissé une fortune considérable. Elle possédait sur la rivière St Pierre une propriété qui, en 1874, s'est vendue au-delà de \$100,000.

MM. Brodeur et Mackay sont chargés de la poursuite.

Une centenaire

Une centenaire vient de mourir à St Lin; madame Angélique Richard, veuve de feu Joseph Auger, était âgée de 100 ans, 5 mois et 5 jours; elle était aveugle depuis plusieurs années, mais jouissait de toutes ses autres facultés.

Flanelles grises tout laine à 20 cts chez F. Rochon.

L'enquête Brest

Cette enquête s'est continuée hier soir à la gare Union, sous la présidence du coroner Wright. Les Drs Horsey et Kelly présentèrent leur rapport. Dans leur opinion, la mort a été causée par un choc violent à la tête.

Plusieurs des jurés qui se sont rendus sur les lieux de l'accident ont rapporté que la distance entre la hauteur d'un char et le dessus du pont n'est que de 4 pieds et 8 pouces.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages.—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant—466 rue Sussex.

Reprise d'affaires

Depuis quelques jours les marchands se réjouissent de la reprise du commerce; l'approche des fêtes étant l'époque des bonnes ventes, tout fait croire que cette année la saison des ventes sera très productive.

Nouveautés dans les étoffes à robes chez F. Rochon.

Réduction de prix

La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, toujours empressée à satisfaire les vœux du public voyageur, a décidé la réduction suivante de prix à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An :

Billets de retour à moitié prix sur toutes les stations de la ligne depuis le 25 décembre 1886, jusqu'au 27 décembre 1886, et depuis le 1er janvier 1887, bons pour retourner jusqu'au 3 janvier 1887.

Billet à un tiers de prix du passage ordinaire bons depuis les 23, 24 et 25 décembre, et 30 et 31 décembre, et 1er janvier 1887, bons pour retourner jusqu'au 4 janvier 1887.

Nul doute qu'un grand nombre de personnes d'Ottawa et de Hull profiteront de ces grands avantages.

Le temps qu'il fait

Après la température plus qu'humide d'hier, le froid a repris et ce matin les rues sont transformées en patinoirs. Bon gré mal gré les piétons sont forcés de patiner sur les trottoirs. Un peu de cendre ou de sable répandu ne serait pas mal à propos du tout car cela éviterait plusieurs chutes.

En ville

M. Robert Cummings, candidat conservateur pour le comté de Russell, à la Législature Locale, était à Ottawa hier. Les chances de M. Cummings sont belles et son élection est assurée.

Cour de Police

14 déc.—G. Ladouceur accusé d'avoir volé \$130. de W. Murphy, cause remise à demain; Isaac Whistle pour langage insultant envers Mary Moose \$20 d'amende ou 2 mois de prison; Thomas Hamilton et Mathew Lynch pour vol d'une peau de buffle appartenant à E. Moose, cause remise à samedi.

A travers les bureaux publics

—Sir Hector Langevin est parti, hier soir, pour Québec. Il sera absent pour quelque jours.

—M. Lowe secrétaire du département de l'Agriculture sera de retour à Ottawa aujourd'hui.

—Les plans pour le nouveau bureau d'imprimerie sont en voie de préparation.

—La nouvelle que l'intercolonial aurait acheté l'établissement de M. Carrier et Lainé, à Lévis, est niée par le département.

Petites Notes

—Par suite de la pluie abondante d'hier, la glace sur les différentes rivières est devenue très mauvaise et bien peu de personnes s'y sont aventurées.

—Le Révd P. Dowdall, de la Basilique, est parti pour aller prêcher une retraite à Montréal et ne sera de retour que samedi prochain.

—La riche épergne en argent gagnée par sir John A. Macdonald au bazar St. Patrice ne lui a pas encore été présentée. Elle le sera sous peu.

—Le 16 courant, on donnera un concert en faveur de l'église nouvelle de Gatesville, (Billing's Bridge).

—La Basilique est fermée de ce temps-ci afin de permettre de faire le nettoyage complet des bancs et des planchers.

—L'eau du canal continue à s'écouler lentement.

—Le cadavre de l'infortuné Britt, aiguilleur sur le chemin de fer du Pacifique, a été expédié à Toronto hier soir, à la résidence de sa mère.

—Réunion du bureau des Ecoles Séparées ce soir, à 8 heures.

SCENE EFFRAYANTE

On signale une scène effrayante qui se reproduit chaque soir à la ménagerie Salvo, à Dijon. Le ménager Torcy entre dans la cage des lions en compagnie du dompteur et d'une jeune fille nommée Lucia qui est un sujet cataleptique. Torcy l'endort et lui ordonne de diriger son regard vers les lions, ce qu'elle fait avec une parfaite impunité. Il la plonge ensuite dans un accès de catalepsie. Son corps prend la roideur d'une planche et sa tête et ses pieds sont attachés à deux tabourets. Torcy et le dompteur fustigent alors les lions qu'ils obligent à sauter pardessus le corps de la jeune fille jusqu'à ce que le public effrayé de ce spectacle et du rugissement des lions, s'écrie: "Assés! Assés!"

Vous pouvez toujours avoir de bonnes marchandises à meilleur marché que partout ailleurs au magasin de F. Rochon.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

F. Rochon n'est jamais en arrière des autres pour ses bas prix.

XMAS

TOBOGGAN Amelioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Conve tes pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Poles pour ridoaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fanêtres et rouleaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE

NATIONALE DE COLE,

160 RUE SPARKS, OTTAWA.

B. G.

PARDESSUS.

117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant.

Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

Bonne Chance !!

Dix mille piéces de belle

TAPISSERIE

viennent d'être reçues, seront vendues à 5 CENTIMS la piéce.

CHEZ

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE

Coin des rues SUSSEX ET YORK,

Ottawa.

Ottawa 11 déc. 1886—1janv.

LA GRANDE VENTE

MOITIE PRIX

—CHEZ—

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI).

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés,

Venez à bonne heure et

voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand'

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prandla cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et étendue avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est évitée.

Un vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaiselle, Lampes, etc.,

114 rue Rideau

Ottawa, 4 nov. 1885—

Aux Electeurs

DE LA

CITE D'OTTAWA

MESSIEURS.—

La demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec toutes les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs

Votre obéissant serviteur

WM. G. FERLEY

Ottawa 16 nov. 1886—1m

A VENDRE

Trois engins presque neufs et en très bon ordre; dimension des cylindres: 10x18, 12x24 et 8x16. Ils peuvent être vus en fonction chez E. CHANTELOUP, 593 rue Craig, Montréal.

Nov. 6, 1886—2s.

—TRENTE JOURS SEULEMENT—

COMMENTANT JEUDI SOIR, 18 NOVEMBRE 1886

—GRANDE ANNONCE DE LA VENTE DES—

PASTILLES INDIENNES DE GRIFPIN POUR LE RHUMF,

—Au No. 61, Rue Rideau.

Afin de bien annoncer ces Pastilles Indiennes pour le Rhumf, de vente de l'après-midi.—Portes ouvertes de 2 heures à 9 heures, la vente commencera à 10 heures. Vente du soir.—Portes ouvertes à 7 heures, la vente commencera à 7 1/2 heures.

Prix: 50 centimes le bâton.

25 bâtons envoyés par la poste pour \$1.00.

A l'adresse: F. GRIFPIN, 61 rue Rideau, Ottawa.

Ottawa 17 nov. 1886—1m.

présents
 ne manquez pas
 aux magasins
 car là vous
 sortes de beaux
 strennes, tels que
 avec beaux cou-
 vrets en
 de Russie; ob-
 de toute sorte, et
 une grande va-
 us beau choix de
 ptions en français

tes-en
 ce de la diminu-
 occasionnée par la
 et de la na-
 aussi d'une
 tité de stock, M.
 hand de chaussu-
 B. itanna et Al-
 cidé de faire une
 rable sur tout son
 hausses, gants,
 etc. Cette réduc-
 jusqu'à la fin du
 tous ceux qui ont
 achats s'impres-
 à bonne heure,
 rs plus de choix
 voir un bon bar-
 a un assortiment
 sures pour eu-
 cauchouc. Qu'on
 e. 10 déc—3s.

tion guerle
 cein retiré, ayant
 nnaire des Indes
 nule d'un remède
 pour la guérison
 mente de la Con-
 chite, le Catarihe,
 es les affections
 de la gorge, et qui
 nt la débilité ner-
 es maladies ner-
 voir éprouvé ses
 ets curatifs dans
 s, trouve que c'est
 are connaître aux
 par le désir de
 rances de l'humati-
 à ceux qui le
 ette en allemand,
 s, avec instruc-
 rier et l'employer.
 ste si on adresse
 nommant ce jour-
 119 Powers Block,
 1 déc. 1886—1a

ES
 t, M. François Roy,
 aberge à l'âge de 73

er sa perte une épouse

du courant, M. Olym-
 ur, à l'âge de 61 ans,
 père de M. A. d'orio

t, à l'âge de 19 ans et
 l'Alère l'ouliot, fils ce
 neur de pompes funé-

ale St-LEON
 la médecine
 opulaire.

ngage important
 N.-E., 19 août 1886
 our l'Eau St-Léon,
 velle-Ecosse.

souffrais de la dys-
 ches; j'avais essayé
 rits par les meilleurs
 vait fait effet, quand
 yer l'EAU ST-LEON.
 quelques mois, sui-
 et c'est le premier
 t quelques soulage-
 ns que je viens de
 ix de recommander
 s personnes qui souf-
 les bronches.

re, votre, etc.,
 L. LEMAISTRE,
 ne du vapeur Beaver.

DUNN,
 ans Ottawa,
 e Dalhousie.

Chaines,
 s Etc.,

CONDITIONS
 ILES DE
 semaine

Freres
 SUSSEX.

r pour da-
 matins, ca-
 rs, etc.,

semaine par

FRERES

visite de notre agent

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT
Par an... 32.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.50
Edition Hebdomadaire... 31.00
Administration et Rédaction, 524, Rue Sussex.

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 1.00
Tous les jours... 0.50
Trois fois par semaine... 0.50
Une fois la semaine... 0.50
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.50
La Société de Publicité, Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 14 Déc. 1886

COMTÉ DE RUSSELL

A la convention libérale qui a eu lieu, hier, à Doucenville, M. W. C. Edwards a été nommé candidat pour la Chambre des Communes et M. Alex. Robillard pour la Chambre provinciale. Le candidat conservateur dans ce comté pour la Chambre provinciale est M. Robert Cummings. Le candidat pour le parlement fédéral sera tout probablement Canadien-français.

M. MOWAT ET LES CANADIENS FRANÇAIS

En 1879, le Dr Saint-Jean se déclarait hostile au gouvernement Mowat parce que ce dernier ne voulait rien faire pour les Canadiens-français. Voici l'adresse qu'il lançait aux électeurs d'Ottawa.

Ottawa, 3 juin 1879. Electeurs de la cité d'Ottawa, Messieurs.—Je ne suis pas candidat à la législature locale, et je prie en conséquence mes amis de ne pas voter pour moi. Je ne puis pas comme CANADIEN FRANÇAIS, CONSENTER A ME PRÉSENTER COMME PARTISAN DU CABINET DE M. MOWAT, dans les circonstances actuelles, et je ne saurais supporter le candidat du gouvernement.

Vous remerciant de l'appui que vous m'avez donné par le passé, je demeure, Votre bien dévoué, P. SAINT JEAN, M. D.

Si M. Mowat ne méritait pas alors l'appui des Canadiens français d'Ottawa, pourquoi voterions-nous aujourd'hui pour le maintenir au pouvoir? A-t-il fait quelque chose depuis pour les Canadiens français? Nous a-t-il accordé quelque part du patronage? Non. Il nous a ignorés systématiquement.

Le Dr Saint Jean a réclamé avec raison la place de registraire. La lui a-t-on donnée? L'a-t-on mieux traité qu'en 1879, alors que toute la population française demandait que ses services fussent reconnus par son parti? Si le Dr Saint Jean a reçu quel que promesse, qu'on le sache. Mais tant que nous n'en aurons pas la preuve, nous persisterons à dire que M. Mowat traite les Canadiens-français avec une injustice révoltante.

L'ELECTION LOCALE.

Hier, ont été élus dans les différents quartiers de la ville les députés qui devront faire le choix du candidat conservateur pour la législature provinciale. On en trouvera la liste plus loin.

Jusqu'à présent il a été d'usage d'élire un Irlandais catholique, un Canadien français et un protestant nous représentant à la Chambre des Communes. C'est un arrangement équitable, propre à satisfaire toutes les nationalités. Nous espérons qu'il sera maintenu, malgré les efforts de certains fanatiques, que nous saurons bien faire échouer tout comme en 1879 et en 1883.

Si le gouvernement Mowat ne nous traitait pas injustement en nous refusant un second siège à Toronto, il serait possible d'éviter bien des complications en donnant plus de satisfaction aux éléments divers qui constituent notre population. Mais il est évident que nous n'avons rien à attendre de M. Mowat qui veut tout simplement punir la ville de son dévouement à la cause française. Cette injustice

systématique pourrait bien coûter cher aux grits.

Qui sera le candidat conservateur? Nous n'en savons rien encore, le choix devant être déterminé par la convention. Nous comptons que nos amis sauront faire un choix qui s'imposera à la confiance publique.

Il paraît que les grits sont fort embarrassés quant au choix de leur candidat. C'est à qui refuserait l'honneur de se faire battre. Cet honneur aurait même été offert aux honorables MM Mowat et Fraser qui se seraient empressés de le refuser avec enthousiasme. Le maire Mc Dougal aurait également refusé. Il est question maintenant d'un candidat protestant, M. McLean, de la société McLean, Rogers et Cie.

Ce ne serait pas la première fois que les grits briseraient le pacte. On se souvient de la lutte de M. Featherstone contre l'honorable John O'Connor et M. O'Donoghue. Si peu pressés qu'ils soient de montrer leur jeu aussi embrouillé, il faudra bien que les grits s'exécutent bientôt en attendant que leur candidat soit exécuté. Nous leur promettons des émotions.

Conservateurs d'Ottawa, serons nous rangs, maintenons le pacte, choisissons et élisons un Irlandais catholique. Traitons les autres comme nous voulons être traités.

NOTES POLITIQUES

Le Chronicle de Québec annonce qu'une députation s'est rendue auprès de M. J. G. Bossé, M. P., pour lui demander de se porter candidat à Québec Centre et que M. Bossé a formellement déclaré à la députation que, pour aucune considération, il ne se porterait de nouveau candidat.

Voici quelle sera la tournée électorale de sir John et de ses ministres:

- A Aylmer, aujourd'hui;
A St Thomas, mardi soir;
A Essex-Sud, deux assemblées mercredi;
A Lucan, jeudi après-midi;
A Petrolia, jeudi soir;
A Wingham, vendredi;
A Dresden, samedi après-midi;
A Chatham, samedi soir.
A Port Perry, lundi, 20 courant;

A la convention libérale de Russell, hier, M. Alex. Robillard a été choisi comme candidat en opposition à M. Robert Cummings pour la représentation du comté de Russell.

M. Gellay, de Winnipeg, est actuellement en visite à Ottawa. M. Gellay est le père de M. Gellay qui a été élu par acclamation dans le comté de Cartier, Manitoba.

Le Manitoba annonce que la santé de Sa Grandeur Mgr Taché s'améliore.

Il s'en est fallu de trente voix que M. Ecrement ait perdu son dépôt dans le comté de Montcalm.

L'honorable ministre de l'éducation dans Ontario adressera la parole à une assemblée des libéraux d'Ottawa mercredi soir dans la salle d'Opéra.

Club de raquettes "Le Canadien"
Mercredi soir à 8 hrs., assemblée régulière des membres du club de raquettes "Le Canadien," à leurs sautes, No 140 rue Sparks. Tous sont priés de s'y rendre; affaires très importantes.
EUG. MOREAULT, Président.

DANS LA CAPITALE

Changement
Le bureau de poste de New-Edinburgh sera changé de place sous peu; il sera transporté de la maison de M. J. W. Proctor et Cie, où il est actuellement, dans le magasin ci-devant occupé par M. R. Blackburn.

Filous
Dimanche soir, pendant que la famille de M. Gilmour, de la rue O'Connor, était allée à l'église, des filous se sont introduits dans la résidence et ont tout mis sans dessus dessous. Les voleurs cherchaient probablement de l'argent, car plusieurs articles de bijouteries ont été laissés intacts. On a tout lieu de croire que les auteurs de cet acte sont des jeunes garçons car ils se sont contentés de vider deux bourses appartenant à Mde et Mlle Gilmour sur lesquelles ils ont mis la main.

Toutes les nuances de peluche de soie à \$1.00 la verge seulement au magasin à bon marché de P. Rochon.

Un procès important
M. A. Reeves, d'Ottawa, a intenté une action contre madame Cameron, de Howick, pour un montant de \$40,000 dans une cause qui repose sur des faits d'une importance exceptionnelle. Il allègue qu'en 1868, Mde Metyler a fait un testament créant substitution en faveur de ses arrière-neveux, savoir les petits-enfants de John J. Reeves, autres fils marchand-tailleur bien connu de Montréal.

A la mort de Mde Metyler, John J. Reeves s'est emparé de tous les biens en vertu d'un petit testament olographe portant ni lieu, ni date, écrit dans un français et avec une orthographe impossible et dont voici la teneur: "Je donne tous mes biens à John J. Reeves pour avoir lui en son bien de moi."

L'année dernière, Reeves est mort nommant Mde Cameron sa légataire universelle. Maintenant, l'un des fils de John J. Reeves grevé de la substitution créée par le testament de Mde Metyler, poursuit Mde Cameron pour faire casser le petit testament olographe et pour se faire restituer les biens de la testatrice qui avait laissé une fortune considérable. Elle possédait sur la rivière St Pierre une propriété qui, en 1874, s'est vendue au-delà de \$100,000.

MM. Brodeur et Mackay sont chargés de la poursuite.

Une centenaire vient de mourir à St Lin; madame Angélique Richard, veuve de feu Joseph Auger, était âgée de 100 ans, 5 mois et 5 jours; elle était aveugle depuis plusieurs années, mais jouissait de toutes ses autres facultés.

Fiançailles grises tout laine à 20 cts chez P. Rochon.

L'enquête Brett
Cette enquête s'est continuée hier soir à la gare Union, sous la présidence du coroner Wright. Les Drs Horsey et Kelly présenteront leur rapport. Dans leur opinion, la mort a été causée par un choc violent à la tête.

Plusieurs des jurés qui se sont rendus sur les lieux de l'accident ont rapporté que la distance entre la hauteur d'un char et le dessus du pont n'est que de 4 pieds et 8 pouces.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages.—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant—466 rue Sussex.

Reprise d'affaires
Depuis quelques jours les marchands se réjouissent de la reprise du commerce; l'approche des fêtes étant l'époque des bonnes ventes, tout fait croire que cette année la saison des ventes sera très productive.

Nouveautés dans les étoffes à robes chez P. Rochon.

Réduction de prix
La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, toujours empressée à satisfaire les vœux du public voyageur, a décidé la réduction suivante de prix à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An: Billets de retour à moitié prix sur toutes les stations de la ligne depuis le 25 décembre 1886, et jusqu'au 27 décembre 1886, et depuis le 1er janvier 1887, bons pour retourner jusqu'au 3 janvier 1887.

P. Rochon n'est jamais en arrière des autres pour ses bas prix.

Billet à un tiers de prix du passage ordinaire bons depuis les 23, 24 et 25 décembre, et 30 et 31 décembre, et 1er janvier 1887, bons pour retourner jusqu'au 4 janvier 1887. Nul doute qu'un grand nombre de personnes d'Ottawa et de Hull profiteront de ces grands avantages.

Le temps qu'il fait
Après la température plus qu'humide d'hier, le froid a repris et ce matin les rues sont transformées en patinoirs. Bon gré mal gré les piétons sont forcés de patiner sur les trottoirs. Un peu de cendre ou de sable répandu ne serait pas mal à propos du tout car cela éviterait plusieurs chutes.

En ville
M. Robert Cummings, candidat conservateur pour le comté de Russell, à la Législature Locale, était à Ottawa hier. Les chances de M. Cummings sont belles et son élection est assurée.

Cour de Police
14 déc.—G. Ladouceur accusé d'avoir volé \$130. de W. Murphy, cause remise à demain; Isaac Whistle pour langage insultant envers Mary Moore \$20 d'amende ou 2 mois de prison; Thomas Hamilton et Mathew Lynch pour vol d'une peau de bœuf appartenant à E. Moose, cause remise à samedi.

A travers les bureaux publics
—Sir Hector Langevin est parti, hier soir, pour Québec. Il sera absent pour quelque jours.

—M. Lowe secrétaire du département de l'Agriculture sera de retour à Ottawa aujourd'hui.

—Les plans pour le nouveau bureau d'imprimerie sont en voie de préparation.

—La nouvelle que l'Intercolonial aurait acheté l'établissement de M. Carrier et Laine, à Lévis, est niée par le département.

Petites Notes
—Par suite de la pluie abondante d'hier, la glace sur les différentes rivières est devenue très mauvaise et bien peu de personnes s'y sont aventurées.

—Le Révd P. Dowdall, de la Basilique, est parti pour aller prêcher une retraite à Montréal et ne sera de retour que samedi prochain.

—La riche épergne en argent gagnée par sir John A. Macdonald au bazar St Patrice ne lui a pas encore été présentée. Elle le sera sous peu.

—Le 16 courant, on donnera un concert en faveur de l'église nouvelle de Gatesville, (Billing's Bridge).

—La Basilique est fermée de ce temps-ci afin de permettre de faire le nettoyage complet des bancs et des planchers.

—L'eau du canal continue à s'écouler lentement.

—Le cadavre de l'infortuné Britt, aiguilleur sur le chemin de fer du Pacifique, a été expédié à Toronto hier soir, à la résidence de sa mère.

—Réunion du bureau des Ecoles Séparées ce soir, à 8 heures.

SCENE EFFRAYANTE

On signale une scène effrayante qui se reproduit chaque soir à la ménagerie Salvo, à Dijon. Le magicien Torcy entre dans la cage des lions en compagnie du dompteur et d'une jeune fille nommée Lucia qui est un sujet cataleptique. Torcy l'endort et lui ordonne de diriger son regard vers les lions, ce qu'elle fait avec une parfaite impunité. Il la plonge ensuite dans un accès de catalepsie. Son corps prend la roideur d'une planche et sa tête et ses pieds sont attachés à deux tabourets. Torcy et le dompteur fustigent alors les lions qu'ils obligent à sauter pardessus le corps de la jeune fille jusqu'à ce que le public effrayé de ce spectacle et du rugissement des lions, s'écrie "Asssez! Asssez!"

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

XMAS TOBOCCAN

Amélioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre. Raquettes Grand assortiment à bon marché!

Conve tes pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Poles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour lanternes et rouleaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES \$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents. COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.

B. G.

117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

On signale une scène effrayante qui se reproduit chaque soir à la ménagerie Salvo, à Dijon. Le magicien Torcy entre dans la cage des lions en compagnie du dompteur et d'une jeune fille nommée Lucia qui est un sujet cataleptique. Torcy l'endort et lui ordonne de diriger son regard vers les lions, ce qu'elle fait avec une parfaite impunité. Il la plonge ensuite dans un accès de catalepsie. Son corps prend la roideur d'une planche et sa tête et ses pieds sont attachés à deux tabourets. Torcy et le dompteur fustigent alors les lions qu'ils obligent à sauter pardessus le corps de la jeune fille jusqu'à ce que le public effrayé de ce spectacle et du rugissement des lions, s'écrie "Asssez! Asssez!"

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

P. Rochon n'est jamais en arrière des autres pour ses bas prix.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

LA GRANDE VENTE MOITIE PRIX

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI) Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruteur 'Argand' Pouvoir d'éclairage sans précédent Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Préndit à cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très économiquement et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruteurs, est évitée.

—Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

—Seul agent pour Ottawa et le district. EDWIN PLANT Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

Aux Electeurs DE LA CITE D'OTTAWA

MESSIEURS.—A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judicieuse duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec toutes les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être Messieurs Votre obéissant serviteur Wm. G. PERLEY Ottawa 16 nov. 1886—1m

A VENDRE

Trois chiens presque neufs et en très bon ordre; dimension des cylindres 10x18, 12x24 et 8x16. Ils peuvent être vus en fonction chez E. CHANTELOUP, 593 rue Craig, Montréal. Nov. 6, 1886—2s.

TRENTE JOURS SEULEMENT COMMENTANT JEUDI SOIR, 18 NOVEMBRE 1886

PASTILLES INDIENNES DE GRIFFIN POUR LE RHUMF. Au No. 61, Rue Rideau.

Ann de bien annoncer ces Pastilles Indiennes pour le Rhume, \$20,000 valeur de présents seront donnés en prix variables de 10 centimes à \$20.

Vente de l'après-midi.—Portes ouvertes à 2 heures, la vente commencera à 16 heures. Vente du soir.—Portes ouvertes à 7 heures, la vente commencera à 7 1/2 heures. Prix.—Portes ouvertes à 5 centimes le bâton.

Adresse: J. GRIFFIN 61 rue Rideau, Ottawa. Ottawa 17 nov. 1886—1m.

—TRENTE JOURS SEULEMENT— COMMENTANT JEUDI SOIR, 18 NOVEMBRE 1886 —ANNONCE DE LA VENTE DES PASTILLES INDIENNES DE GRIFFIN POUR LE RHUMF. Au No. 61, Rue Rideau.

Ann de bien annoncer ces Pastilles Indiennes pour le Rhume, \$20,000 valeur de présents seront donnés en prix variables de 10 centimes à \$20.

Vente de l'après-midi.—Portes ouvertes à 2 heures, la vente commencera à 16 heures. Vente du soir.—Portes ouvertes à 7 heures, la vente commencera à 7 1/2 heures. Prix.—Portes ouvertes à 5 centimes le bâton.

Adresse: J. GRIFFIN 61 rue Rideau, Ottawa. Ottawa 17 nov. 1886—1m.

CANONISATION DE MGR DE LAVAL

La nouvelle nous arrive de France que Mgr de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, va sans doute recevoir les honneurs de la canonisation.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le "Journal des Villes et Campagnes" publié à Paris, à la date du 27 novembre dernier :

"Un Montmorency Laval va sans doute recevoir les honneurs de la canonisation. C'est un prélat du dix-septième siècle, d'abord archevêque d'Evreux, puis évêque de Québec, au Canada. Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, vient de recevoir de Rome la mission d'ouvrir une enquête très exacte, dans toute l'étendue de son diocèse, au sujet des actes et des écrits de Français de Montmorency. Trois dimanches de suite, les cures feront savoir au prône que tout détenteur de lettres, pièces, documents, émanés de l'ancien archevêque, doit les remettre à l'autorité ecclésiastique. Cette prescription est absolue. Les infractions entraîneraient l'application des pièces canoniques. Le commissaire nommé pour présider à l'enquête est M. le chanoine Hagonin, vicaire-général. Le délai de rigueur expire le 18 décembre."

AVIS IMPORTANTS

Nous prions les annonceurs qui ont des annonces pour le numéro de samedi de vouloir bien les envoyer au journal le jeudi au plus tard, ou vendredi matin, s'ils veulent avoir de bonnes places.

Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas régulièrement notre journal sont priés d'en donner avis à l'Administration.

Les abonnés qui changent de domicile doivent donner leur ancienne et nouvelle adresse afin d'éviter toute irrégularité dans l'envoi du journal.

Nous discontions aujourd'hui l'envoi du journal à plusieurs abonnés qui sont restés sourds à tous les comptes d'abonnements que nous leur avons envoyés par la poste. Nous allons leur transmettre ces comptes de nouveau par l'entremise de notre avocat et en poursuite s'en suivra s'ils ne paient pas.

Profitez-en

En conséquence de la diminution des affaires occasionnée par la fermeture des scieries et de la navigation, conséquents aussi d'une trop grande quantité de stock, M. T. St Jean, marchand de chaussures, coin des rues Britannia et Albert, Hull, a décidé de faire une réduction considérable sur tout son assortiment de chaussures, gants, mitaines, valises, etc. Cette réduction se continuera jusqu'à la fin du mois, mais que tous ceux qui ont besoin de faire des achats s'empressent de le faire à bonne heure, car il y a toujours plus de choix et de chance d'avoir un bon bargain. M. St Jean a un assortiment complet de chaussures pour enfants, en cuir et caoutchouc. Qu'on lui fasse une visite. 10 déc-38.

La Consommation guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W.A. Noyes, 119 Powers Block, Rochester, N. Y.—1 déc. 1886—la.

Dépôts du Journal M. Thomas, épicière, Hull. Mlle Séguin, rue Principale, Hull. M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions—chaînes, montres, câbles, miroirs, albums, etc. etc.—Ces conditions sont : "par paiements à la semaine"

BULLETIN COMMERCIAL

Cashemires tout laine à 20 centins chez P. Rochon.

Un progrès

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. F. X. Filteau, photographe, est maintenant rendu dans ses nouveaux ateliers photographiques, porte voisine de M. F. X. Martin, rue Principale, Hull. M. Filteau a introduit dans ses nouveaux ateliers toutes les améliorations modernes et il est en mesure de produire des photographies de première classe et d'un fini élégant, pouvant soutenir la comparaison avec les photographies des ateliers les plus renommés d'Ottawa et de Montréal. Ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage trouveront comme par le passé, pleine et entière satisfaction. Nous sommes heureux de voir M. Filteau ne rien négliger pour donner à Hull un atelier photographique de première classe et nous espérons que le public saura apprécier ses efforts en lui donnant un généreux encouragement. Allons-nous foule chez M. Filteau pour avoir une photographie de première classe. Prix modérés. 7 Déc-28.

Effet de l'exemple—Autrefois, il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui sans reproche, il y a jusqu'aux hommes qui veulent avoir leur fiole de "Lotion Persienne" à la moindre apparition de boutons, ou dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

\$100 achèteront un set de salon en crin, un set de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Lévesque

Pratique salubre—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salubre qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes," dont un paquet de 25 centins produit un demi gallon d'amers.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc. en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sauteurs. Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

Les derniers poètes améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons; grand patron, depuis \$20 à \$25. Autres poètes pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

Source—Le remède du Dr Sey va droit à la source même du mal en rendant à l'estomac la vigueur qu'il a perdue. C'est pour cela qu'il guérit un si grand nombre de maladies qui semblent essentiellement différentes.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de toutes sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

Dr. J. A. FISSIAULT, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 25, Rue Sparks, en face du Russell. Extraction de dents à l'aide du gaz. Heures du bureau de 9 a.m. à 5 p.m. Ottawa, 17 nov. 1886—la

A. J. A. ROBILLARD MEDECIN VÉTÉRIKAIRE 46 RUE YORK Seul Canadien-Français diplômé au Collège d'Ottawa jusqu'à ce jour.

Macdougall, Macdougall & Be court, AVOCATS, PROCUREURS Ontario et Québec.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

Dr J. Nolin CHIRURGIEN-DENTISTE, Rive du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario, Coin des rues Rideau et Sussex Heures de bureau: 9 à 5.

Dr L. Coyteux Prevost 132, Rue Daly, Ottawa. HEURES DE BUREAU: 8 à 10 a.m. 1 à 3 p.m. 6 à 8 p.m.

Valin et Adam AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS ARGENT A PRATER. BUREAU: 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell. J. A. VALIN, A. A. ADAM M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Sayard BUREAU: No 376 RUE UMBRELAND Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier AVOCAT Bureau:—Enquignone des rues Rideau et Sussex, Block d'Elgin, Ottawa, Ont.

Dr C. G. Stackhouse DENTISTE M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 181 rue Sparks et a sa résidence privée au No 258, rue Albert Ottawa. Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz nitro-oxyde dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

ISRAEL DUMAIS, Notaire Public, Agent de l'Assurance "New York Life". Bureau: 166 Rue Principale, Hull, P.Q. S'occupe de placement d'argent et affaires en général. Hull, 20 nov. 1886—la

Paul T. C. Dumais INGENIEUR DE LA CITE DE HULL, ARPEUTEUR FEDERAL ET DE LA PROVINCE DE QUEBEC Arpentage des limites à bois, terrains miniers, division des lots de fermes exécutées aux conditions les plus faciles. Bureau: Hôtel de ville, Hull. Résidence: King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins NOTAIRE PUBLIC Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa Bureau et résidence: 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau. Argent prêté sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L. Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa. RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rochon et Champagne AVOCATS 246 Rue Principale, Hull A. Rochon. L. N. Champagne, L.L.D

RESTAURANT FRANCAIS

C. L. BELIER, Prop're 65, rue Metcalfe, Ottawa. Repas à toute heure. Les consommateurs peuvent compter sur toutes les primeurs de la saison. Une table d'hôte régulière pour le dîner sera tenue tous les jours de 6 hrs. p.m. à 7.30 p.m. HUITRES, UNE SPECIALITE HUITRES FRAICHES RECUES TOUS LES JOURS! servies dans tous les genres. Essayez-les! Les bûches, les parties de noces ainsi que des dîners complets seront servis à court délai aux familles privées. Soupes, plats divers, salades, dinde déossée, pâté de gibier, gibiers de toutes descriptions, gelées, charlotte russe, pudding glacés, glaces de toutes sortes peuvent être obtenus sous le plus court délai. Ottawa, 26 novembre 1885.—1 an.

Toiles pour Fenêtres Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada

JACOB ERBATT MAGASIN PALAIS DE MEUBLES 33 RUE RIDEAU. N. B.—Voyez les échantillons de nos toiles dans une vitrine

Quelques uns des avantages DES CELEBRES AMERS INDIGENES, LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE. 1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas se dispenser d'en faire usage. Avec un paquet de 25c, on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiers.

Pour garnir les Maisons. Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS de BRUXELLES —ET DE— TAPISSERIE Voyez-les avant d'acheter. Harris & Campbell, RUE O'CONNOR.

—AUX— Terres Boisées —DE— MATTAWAN CALLANDER, NORTH-BAY TEMISCAMINGUE et autres; ou aux prairies de MANITOBA —DU— NORD-OUEST Et de la Colombie Anglaise par le Pacifique Canadien

NOTRE PAYS A L'OUEST est meilleur que l'Ouest des Etats-Unis et les avantages y sont supérieurs. Si vous ne le croyez pas, venez voir pour vous convaincre. Le train partant de Montréal traverse les terres boisées du Nipissingue et de l'Algonne, arrivant à autres places intermédiaires, se rend à Winnipeg et continue sa route jusqu'à Canmore, faisant arrêt à Brandon, Whitewood, Broadview, Regina, Calgary, etc.

AVANTAGES aux colons. Nous vendons à Prix Réduit DES BILLETS DE RETOUR A TOUT EXPLORATEUR "BONA FIDE" Pour plus amples informations s'adresser AU BUREAU DE COLONISATION près de la gare du Pacifique, Rue d-s Casernes, MONTREAL

VENANT D'ETRE RECUES 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES De tous genres et de tous prix. Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic, Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre. Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance même de M. Philibert. Une visite est sollicitée.

G PHILIBERT PEINTRE. 208 RUE DALHOUSIE OTTAWA.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIEUR TENU PAR Joseph Masse, RUE SUSSEX, (En haut du magasin de A. D. Richard.) M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Collège International, Commercial ET PREPARATOIRE. INSTITUT D'EDUCATION DE FRAWLEY. Transporté au No. 474, Rue Sussex. Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne est ouvert MARDI, le 14 courant. Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et les grandes capacités.

PORTRAITS GRANDE REDUCTION Photographies grandeur CABINET \$2.00 par doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex Coin de la rue Rideau. OTTAWA. P. S.—Satisfaction garantie.

HOTEL RIENDEAU TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St. Gabriel, Montréal. Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémices de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. Un trouvaire qui désirent acheter de bons bardeaux avec charbon et gageront car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chartré et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaisseurs! JOS. RIENDEAU, Propriétaire

BARDEAUX! M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en main une grande quantité de Bardeaux en pin avec charbon et même dans les côtes qu'il vendra à d'aussi bonnes conditions que partout ailleurs. Les personnes qui désirent acheter de bons bardeaux avec charbon et gageront car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chartré et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaisseurs! G. ADAM Pointe Gatineau. Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

MOUSTACHES! La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre postal de 3 centins à WILLIAM JONES. Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont. CHEVILURS MAGNIQUE Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centins recevront des instructions pour la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête Adressez: WILLIAM JONES. 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886—1an

Poudres de Condition d'Alexander BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES MEDICINES CELEBRES POUR LES Chevaux AGENT A OTTAWA:—C. STRATTON. Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick. AVIS.—Les médecines ci-dessus, obtenues dans tout le Canada pour efficacité, ne se trouvent que chez M. G. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. N. B.—On peut aussi obtenir l'article véritable chez M. LAPORTE, rue Rideau GOODALL & FILLS, rue Wellington et DALGLISH & FRERE, rue Queen, Ouest.

Expres de Boston et New-York via Rouse's Point. 1.20 p.m. Quittera Ottawa, gare de Rouse's Point à 5.50 p.m. et se raccordera à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arriveront à Boston à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin. Des chars doratoires Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point. Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations. E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général. PERCY R. TODD, Agent général des passagers.

FE MON L'HO Ses inc pas de vo ou trois tait prom souvent Médie qu C'était exactem mençât à ce métier —C'est moi, à ce périls qu habiter l il y serai Le brig bonder se à couche les bois. Le père C D'un aut scélérat d abandonn à disparu derrière u train de peu ou i teaun. On avec deux à après s menades Ce qu ment le v qu'après e lance la p arrivé à ce Martial et des relati fini entre C'était ne voulai Dites q vous, pére elle. Fins l... que j'épie dépassé u fications c autre côté, se, adroit femme, a pas porté Borderie... Il est s d'une dou Courtemie quement a Et mém perspectiv messes sar des le mili avait pres toute surv S'il ven vous, c'est douce hab chaque foi ses frais. Et quand demandait l'emploi d r'account qui lui pa Mme B C'était au septembre terrompit et le regar Ou vous n ou vous n choisissiez. rie-Anne s se mble un retour de l C'était un vieux mé avait tout secours d intelligenc comme son la vie pour et il devai vertus sul et la charit A un tel de causeri n'être M pendant le resta caché tout en ou infortuné pour la rass ter en quel yeux. Réussit-l' espéra. Mais des Marie Ann tions de la réagir cont plus en plu Beaucoup place, enss et même se

blissement
MEUR
Masse,
USSEX,
de A. D. Richard.)

fait l'acquisition de
Blancs, Relieurs de
etc., vient d'ouvrir
se chiant désignée
ence dans cette ligne
mesure de satisfaire
ont bien lui accorder

exécutée avec soin
à des prix modérés.
JOSEPH MASSE
1886—

Commercial
LABORATOIRE.

EDUCATION
WILEY.
474, Rue Sussex.

pour le cours com-
est ouvert MARDI,
pour le présent terme
trois professeurs de
des capacités.

facilité d'apprendre
élèves qui ne peuvent
de des autres collègues

es élèves pour le Ser-
pulation et de passer
réguliers.

l'avantage à ceux qui
surs études, d'acquies-
ils ont été privés.

l'importance que les
l'ouverture même des
c succès les examens
et Ma.

FRAWLEY, M. A.
les services
CIGNARD pour don-
ÇAIS, embrassant la
l'osition et la Littéra-

es à l'étude sont :—
9.30 à 12.00
2.30 à 5.30
7.30 à 10.00

LENDÉAU
LE PLAN
Américain,
riel, Montréal.

public voyageur tout
La table est toujours
des prémisses de la
es cuisiniers français
pas à toute heure.

ment à cet établisse-
de, des vins, liqueurs

OS. RINDEAU,
Propriétaire

EAUX !

de la Pointe Gati-
mis et le public en
une grande quan-
in avec chanfrin et
u'il vendra à d'aussi
partout ailleurs. Les
ient acheter de bons
in y gagneront car
valeur au bardeau

Adam, c'est la ma-
tré et la qualité de
M. Adam n'importe
moulin pour confec-
mais le fait d'après
Avis aux connais

G. ADAM
Pointe Gatineau.
—6m.

ACHES !

croire une jolie
semaine sera don-
particuliers en
poste de 3 centes à

M. JONES,
ner, Toronto, Ont.

MAGNIQUE

ront un timbre de
evront des instruc-
garder à leur che-
nitive, le empêcher
ir des maux de tête

M. JONES,
ner, Toronto, Ont.
—lan

tion d'Alexander
les ROGNONS
LES
CELEBRES
LES

WAUK
C. STRATTON.

de et Saint-Patrick,
ines ci-dessus, céle-
Canada pour
ent que chez M. C.
s donc le public en
relations.

ALEXANDER.
obtenir l'article vé-
ORTE, rue Rideau
rue Wellington
rue Queen, Ouest.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

(Suite)

Ses indécisions ne l'empêchaient pas de voir Chupin tous les deux ou trois jours comme elle se l'était promis, tantôt seule, le plus souvent accompagnée de tante Médie qui faisait le guet.

Le vieux maraudeur venait exactement, encore qu'il commençait à avoir plein le dos de ce métier d'espion.

— C'est que je risque gros, moi, à ce jeu-là, grognait-il. J'espérais que Jean Lacheneur irait habiter la Borderie avec sa sœur, il y serait très-bien. Pas du tout !

Le brigand continue à vagabonder sur fusil sous le bras et à coucher à la belle étoile dans les bois. Quel gibier chassait-il ? Le père Chupin, naturellement.

D'un autre côté, je sais que mon scélérat d'aubergiste de là-bas a abandonné son auberge et qu'il a disparu. Où est-il ? Peut-être derrière un de ces arbres, en train de choisir l'endroit de ma peau où il va planter son couteau... On ne vit pas tranquille avec deux gradins comme ceux-là après ses chaussons, et les promenades surtout ne valent rien.

Ce qui irritait particulièrement le vieux maraudeur, c'est qu'après dix mois de surveillance la plus attentive, il était arrivé à cette conviction que si Martial et Marie-Anne avaient eu des relations autrefois, tout était fini entre eux.

C'était ce dont Mme Blanche ne voulait pas convenir.

Dites qu'ils sont plus fins que vous, père Chupin ! répondait-elle.

Fins !... et comment ?... Depuis que j'éprie M. Martial, il n'a pas dépassé une seule fois les fortifications de Montaignac. D'un autre côté, le facteur de Sairmeuse, adroitement interrogé par ma femme, a déclaré qu'il n'avait pas porté une seule lettre à la Borderie...

Il est sûr que sans l'espoir d'une douce et sûre retraite à Courtemieu, Chupin eût brusquement abandonné la partie...

Et même, en dépit de cette perspective, et malgré des promesses sans cesse renouvelées, dès le milieu du mois d'août, il avait presque entièrement cessé toute surveillance.

S'il venait encore aux rendez-vous, c'est qu'il avait pris la douce habitude de réclamer à chaque fois quelque argent pour ses frais.

Et quand Mme Blanche lui demandait, comme toujours l'emploi du temps de Martial, il racontait effrontément tout ce qui lui passait par la tête.

Mme Blanche s'en aperçut. C'était au commencement de septembre. Un jour, elle l'interrompit dès les premiers mots et le regarda fixement :

— Ou vous me trahissez, dit-elle, ou vous n'êtes qu'un imbécile... choisissez. Hier, Martial et Marie-Anne se sont promenés ensemble un quart d'heure au carrefour de la Croix-d'Arcy.

XLIV

C'était un honnête homme, ce vieux médecin de Vignao, qui avait tout quitté pour voler au secours de Marie-Anne. Son intelligence était supérieure, comme son cœur, il connaissait la vie pour avoir aimé et souffert, et il devait à l'expérience deux vertus sublimes : l'indulgence et la charité.

A un tel homme, une soirée de causerie suffisait pour pénétrer Marie-Anne. Aussi, pendant les quinze jours qu'il resta caché à la Borderie, mit-il tout en œuvre pour rassurer cette infortunée qui se confiait à lui, pour la rassurer, pour la réhabiliter en quelque sorte à ses propres yeux.

Réussit-il ? Assurément il l'espéra.

Mais dès qu'il se fut éloigné, Marie-Anne, livrée aux inspirations de la solitude, ne sut plus réagir contre la tristesse qui de plus en plus l'envahissait.

Beaucoup, cependant, à sa place, eussent repris leur sérénité et même se fusse réjouis.

N'avait-elle pas réussi à dissimuler une de ces fautes qui, d'ordinaire, à la campagne surtout, ne se célèbrent jamais.

Qui donc la soupçonnait, excepté peut-être l'abbé Midon ? Personne, elle en était convaincue, et c'était vrai.

Chupin lui-même, son ennemi, ne se doutait de rien. Préoccupé de surveiller les démarches de Martial à Montaignac, il n'était pas venu une seule fois rôder autour de la Borderie pendant le séjour du docteur.

Donc Marie-Anne n'avait plus rien à craindre et elle avait tout à espérer.

Mais cette conviction même ne pouvait lui rendre le calme.

C'est qu'elle était de ces âmes hautes et fières, plus sensibles au murmure de la conscience qu'aux clameurs de l'opinion.

Dans le public, on lui attribuait trois amants : Chanlouineau, Martial et Maurice, on les lui avait jetés au visage, mais cette calomnie ne l'avait pas émue. Ce qui la torturait, c'était ce qu'on ne savait pas : la vérité.

Cette amère pensée : j'ai failli, ne la quittait pas, et pareille à un ver logé au cœur d'un bon fruit, la minait sourdement et la tuait.

Et ce n'était pas tout : L'instinct sublime de la maternité s'était éveillé en elle le soir du départ du médecin. Quand elle l'entendit s'éloigner, emportant son enfant, elle sentit au dedans d'elle-même comme un horrible déchirement. Ne le reverrait-elle donc plus, ce petit être qui lui était deux fois cher par la douleur et par les angoisses ? Les larmes jaillirent de ses yeux, à cette idée que son premier sourire ne serait pas pour elle.

Ah ! sans le souvenir de Maurice, comme elle eût fièrement bravé l'opinion et gardé son enfant !

Sa nature sincère et vaillante eût moins souffert des humiliations que de cet abandon si douloureux et du continuel mensonge de sa vie.

Mais elle avait promis : Maurice était son mari, en définitive, le maître, et la raison lui disait qu'elle devait conserver pour lui, les apparences de l'honneur...

Enfin, et pour comble son sang se figea dans ses veines, quand elle pensait à son frère.

Ayant appris que Jean rôdait dans le pays, elle avait envoyé quelqu'un lui dire de se rendre à la Borderie.

Rien qu'à la voir, son fusil double à l'épaule, maintenu par la bretelle, on s'exclamait les terreurs de Chupin.

Ce malheureux, dont la physiologie cauteleuse écartait les amis au temps de sa prospérité, avait en sa misère l'expression farouche du désespoir prêt à tout.

Sa maigre, son teint hâlé et tanné par les intempéries faisaient paraître plus profonds et plus noirs ses yeux où la haine flambait, furibonde, ardente, permanente...

Littéralement ses habits s'en allaient en lambeaux.

Quand il entra, Marie-Anne recula épouvantée ; elle ne le reconnaissait pas ; elle ne le remit qu'à la voix quand il dit : C'est moi, ma sœur !

Toi !... balbutia-t-elle, mon pauvre Jean !... toi !

Il l'examina de la tête aux pieds, et d'un air d'atroce raillerie :

Le fait est, prononça-t-il, que je ne voudrais pas me rencontrer à la brune au coin d'un bois...

Marie-Anne frissonna. Il lui semblait sous cette phrase ironique, à travers cette moquerie de soi, deviner une menace.

Mais aussi, mon pauvre frère, reprit-elle très-vite, quelle vie est la tienne !... Pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt ?... Heureusement te voici !... Nous ne nous quitterons plus, n'est-ce pas, tu ne m'abandonneras pas, j'ai tant besoin d'affection et de protection !... Tu vas demeurer avec moi...

C'est impossible, Marie-Anne.

Et pourquoi, mon Dieu ! Une fugitive rougeur empourpra les pommettes saillantes de Jean Lacheneur, il parut indécis, puis prenant son parti :

(A suivre)

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,

(Glaces de fabrique allemande et anglaise)
Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Canvases en plûche, et de canevas pour tableaux

LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS

IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES
Venez me faire une visite,
Et vous vous épargnez au moins de 10 à 25 par cent.

N. B.—Je vendrais aux marchands les moulures, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR,
452 rue Sussex.

CHANTELOUP



MONTREAL, P. Q.

Fonderies à Cloches

POUR EGLISES.
SEULES OU EN CARILLONS,
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS,

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.
Fournitures pour intérieur des églises.
Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

Ottawa, 16 Sept. 1886—la.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande Bretagne, et Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St-Laurent et de la Baie de Chaleur, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince Edouard, le Cap-Breton, Terre-Neuve, les Bermudes et la Jamaïque.

Des nouveaux et élégants chars-palais armés de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le Continent européen peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax, en partant de Toronto Mercredi par le train de 8.30 du matin.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à :

E. KING, Agent de billets,
No. 27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 53 bloc Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant général
Bureau tel. des chemins de fer,
Moncton, N. B., le 1er Dec., 1886.

BERNARD SIMARD

BOUCHER
Et aux Nos 1 et 2, Marché des produits et viandes, et No 1 marché Ouest

HULL

M. SIMARD remercie ses nombreuses pratiques et le public de Hull de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent et le sollicite de nouveau.

M. SIMARD a toujours en mains un assortiment complet de VIANDES FRAICHES, SALES et FUMÉES, toujours de première qualité.

Les ordres seront exécutés promptement et livrés à domicile gratis. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

BERNARD SIMARD

BOUCHER
PROVINCE DE QUÉBEC }
District d'Ottawa }

No. 136,
COUR SUPÉRIEURE,
Dame Clotilde Brazeau dit Township de Masham, dans le District d'Ottawa épouse d'Alfred Meunier, cultivateur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice

vs
Demanderesse.
Le dit Alfred Meunier, cultivateur du même lieu
Défendeur.
Une action en séparation de corps et de biens a été insinuée en cette cause le vingt six de novembre courant.
ROGHON et CHAMPAGNE,
Avocats de la Demanderesse.
Aylmer, 27 Novembre, 1886.

Cinquante pour cent de moins

LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!!
Pour Avocats, Docteurs, Membres du Clergé, Marchands, Ecoles et Collèges.

RELIURE, PAPETERIE.

LES sous-signés qui assistent aux principales ventes de livres et de tableaux, et qui achètent des bibliothèques des particuliers du grand prix en Angleterre et sur le continent, peuvent fournir des livres à environ 50 pour cent de moins que le prix coûtant ordinaire. Tableaux, Livres et MSS achetés sur ordre.

Tous les livres neufs et de seconde main et les revues seront livrés dans le plus

Marchandises Sèches
Favorables à la Semaine.

Walker Bros & Cie

165 RUE SPARKS.

Allez visiter leur STOCK de couvertures, couvertures, tapis, pelat, Etc., Etc.

Les effets sont livrés immédiatement.
Ce magasin n'a rien à faire avec les autres établissements de ce genre à Ottawa.

HENRI MASSE

EPICIER et BOUCHER
COIN DES RUES

Primrose et Cambridge
Le public trouvera toujours à mon magasin des épicerie de premier choix, et à bon état des viandes de première qualité et des plus fraîches.

Ordres exécutés avec promptitude.
Effets livrés à domicile.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

LIGNE COURTE
ENTRE
Ottawa, Quebec
ET MONTREAL.

TABLEAU DES HRS.
Expres Direct
Expres Local
Expres Jour.
Expres du soir.

Laisse Ottawa... a.m. 4 48 p.m. 4 20 5 32
Arr. à Montréal... 8 20 12 35 a.m. 8 30 p.m. 9 00
Arr. à Québec... 2 20 6 30 6 30

Laisse Québec... p.m. 10 00 2 30
Laisse Montréal... a.m. 9 00 p.m. 8 00 8 00
Arrive à Ottawa... 12 23 11 25 10 15 11 25

D'ÉLEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connections à Québec pour Halifax, St-Jean et tous les points sur le Chemin de l'Intercolonial.

Connections à Montréal avec les trains chemins de fer pour Portland, Boston, tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

BRANCHE D'AYLMER :
Les trains quittent Hull pour Aylmer à 9.09 a.m., 1.24 p.m., 5.30 p.m., 10.10 a.m.
Arrive d'Aylmer à 8.20 a.m., 11.08 a.m., 4.05 p.m., et 8.20 p.m.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA
Laisse Ottawa
Gare Union..... 7 00 a.m. 2 00 p.m.
Laisse Prescott... 9 45 a.m. 4 05 p.m.
Laisse Prescott... 7 00 a.m. 2 05 p.m.
Arr. à Ottawa... 10 00 a.m. 4 10 p.m.

Connection par le bateau entre Prescott et Ogdensburg pour tous les trains.
La seule ligne directe pour New-York

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884 :
L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm
" Arr. à Toronto à 9.50 pm
" du soir quitte Ottawa à 11.45 pm
" Arr. à Toronto à 8.30 pm
" du jour quitte Toronto à 8.30 am
" Arr. à Ottawa à 5.00 pm
" du soir quitte Toronto à 8.00 pm
" Arr. à Ottawa à 4.38 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dortoirs somptueux sur les trains du soir.

Connections à Smith's Falls pour Brockville et le chemin de fer du Grand Nord; aussi pour le chemin de fer de Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Ligne directe pour Chicago et tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest.
Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table de départ des trains pour le haut de l'Ottawa et toutes les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

42 RUE SPARKS
D. McNICOLL
Agent général des passagers.

J. E. PARKER,
Agent de Billet.
W. WHYTE
Surintendant-général

W. C. VANHORNÉ,
Vice-Président.

C. STRATTON

Marchand d'Épicerie
EN GROS ET EN DETAIL
COIN DES RUES
Dalhousie et St Patrick
OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épicerie de premier choix à des prix extrêmement bas et livrés à domicile.

QU' AUX COLONIES

court délai. Bibliothèques fournies au complet. Vente en gros de livres reliés et de papeterie à des prix extrêmement bas. Paiement par traite de banque ou mandat-poste à ordre.

J. MOSCRIPT, PYE et Cie.,
Reiteurs Exportateurs, Papetiers, Editeurs

154, RUE WEST REGENT, GLASGOW,
ÉCOSSE.

BONNE NOUVELLE DU PAYS!
Pour la commodité de "Kin Beyond Sea, J. Moscript, Pye et Cie., (de la susdite

Cinquante pour cent de moins

société) qui a acquis une grande expérience dans les différents besoins des dames et des messieurs à l'étranger et dans les colonies, agit comme agent général, et exécute avec économie et célérité les commissions qu'on lui confie, pour toute demande petite ou grande venant de l'Europe. Des correspondants dans toutes les parties.

Manufactures et patentes, aussi entreprises financières et commerciales placées sur le marché anglais. Honoraires payés d'avance £25 sterling. Parents recherchés.

Épargnez du temps, des peines et des dépenses, en communiquant avec M. Pye, 154 rue West Regent, Glasgow.

Une remise sera dans tous les cas accordée à l'instruction.

Ottawa, 16 Novembre 1886—3m.

Ameublement de Chambre à Coucher

AVEC
DESSUS EN MARBRE

\$30 SEULEMENT

Aimable lecteur considérez les avantages d'acheter vos

MEUBLES

AUX ENTREPOTS DE VARIÉTÉ 532 ET 534 RUE SUSSEX

JOSEPH BOYDEN

Médailles et récompenses
aux Expositions de Lyon 1872,
Paris 1873, Paris 1878

DIGESTIONS ARTIFICIELLES

VIN
BI-DIGESTIF

CHASSAING

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

La Pepsine et la Diastase sont les deux agents naturels et indispensables de la Digestion. Le Vin de Chassaing a obtenu, en 1864, un rapport des plus favorables à l'Académie de Médecine de Paris. Depuis cette époque, il a obtenu une place des plus importantes dans la Thérapeutique, il est journellement prescrit contre les

DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES,
MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES,
CONVALESCENCES LENTES,
VOMISSEMENTS, DIARRHÉE, PERTE DE L'APPÉTIT,
DES FORCES, ETC.

NOTA. — Il existe de nombreuses imitations et contrefaçons. — Prière d'exiger cette signature en quatre couleurs sur le collier qui scelle la capsule.

Paris, 6, Avenue Victoria, et dans les principales Ph^{ies}.

Dépôts dans toutes les bonnes Pharmacies du Canada.

La Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

La Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

La Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

La Pilules de Vallet donnent aux jeunes la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

La Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

M. C. O. DACIER a ces médecines en dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex.

\$7,000

A prêter sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à
MAGLOIRE LANGEVIN,
No. 96 rue Murray, Ottawa.
31 juillet 1886—6m

NOUVEAU MAGASIN DE PEINTURE ET TAPISSERIES

50,000 Rouleaux de Tapisseries des derniers goûts viennent d'être reçus par le soussigné. Ces Tapisseries, nouvellement importées, sont toutes de nouveaux dessins, et se vendent à des prix très modérés.

Peintures, Huites, Pinceaux, Blanchiments, Vernis, etc. ASSORTIMENT COMPLET.
Peintures délayées, prêtes à poser, de toutes les couleurs.

No. 108 Rue Rideau,
Vis-à-vis le magasin de T. Birkett.
J.-Bte. DUFORD.
16 avril 1886—3m

Faites l'essai de la VALLET. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez M. C. O. DACIER, Pharmacie, rue Sussex

Tapis, Tapis, Etc
MAISON DE TAPIS
D'OTTAWA.
Avec le plus grand assortiment, les meilleurs, et les plus bas prix en fait de
Prolaris, Rideaux,
Corbeilles, Pôles, Garnitures
et Meubles de toute sorte,
à la
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA,
148 Rue SPARKS.
SCHOOLBRED et Cie.
Ottawa.

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE A LOUER—Une maison ou des chambres situées dans le bas d'une maison, à la basse-ville, dans le voisinage de la rue Dalhousie, convenable pour une salle de lecture en même temps qu'une branche de l'association des jeunes gens chrétiens.

PERDUE—Un robe de chambre à été perdue sur le chemin d'Aylmer ou à Hull, jeudi dernier; la robe a une doublure de couleur brune avec bordure bleue.

EMPLOI DEMANDE—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au Bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix, dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express".

ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au "Ottawa Rag Store".

AVIS

AVIS est par le présent donné que la société existant sous le nom de Beaudry et Gibault, comme manufacturiers de valises a été dissoute de consentement mutuel.

A. G. BAULT, 38, Ottawa, 30 Nov., 1886.

L'Union Nationale

ABONNEZ-VOUS AU Grand Journal "L'UNION NATIONALE" PUBLIE A OTTAWA ET A HULL, \$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines. Donnez le prix du marché d'Ottawa. Parait le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.

M. ISRAEL DUMAIS, notaire, Agent général, 166 RUE PRINCIPALE, HULL.

N. B.—ON DEMANDE des sous-agents.

Dissolution de Société.

Les soussignés donnent avis que la société existant entre Flavien Moffet et Napoléon Pagé a été ce jour dissoute de consentement mutuel, Flavien Moffet restant seul autorisé à retirer tout ce qui est dû à la dite société.

N. PAGE et CIE.

CONFISERIES I PATISSERIES.

Nouveau Poste Canadien-Français, A. TRUDEL et Frère, PROPRIETAIRES, 540, RUE SUSSEX, (Ancien poste de M. Broderick.)

M. Trudel désire informer le public d'Ottawa et des environs qu'il tiendrait constamment à leur nouveau poste tous les confiseries désirables qu'ils manufacturent eux-mêmes.

Si vous croyez une accusation sans fondement, vous devez rapporter que ce n'est pas un acte fondé—no bill; si vous croyez que l'accusation est vraie vous devez rapporter que c'est un acte fondé—a true bill, soit sur tout l'indictement ou sur certains chefs d'accusation ou contre certains accusés.

En décidant sur un indictement vous devez être persuadés de sa vérité par la preuve offerte, mais vous ne devez pas vous contenter de probabilités éloignées.

Si vous croyez une accusation sans fondement, vous devez rapporter que ce n'est pas un acte fondé—no bill; si vous croyez que l'accusation est vraie vous devez rapporter que c'est un acte fondé—a true bill, soit sur tout l'indictement ou sur certains chefs d'accusation ou contre certains accusés.

Dans le premier cas, votre président écrira sur le dos de l'indictement les mots "no bill," et dans l'autre cas il y écrira "a true bill."

Dans les deux cas votre président doit signer la décision à laquelle vous êtes arrivés et il doit après sa signature y écrire sa désignation de "président."

Tous les indictements sur lesquels vous êtes entendus et qui sont endossés et signés doivent être apportés par vous en Cour et remis par votre président au greffier de la Couronne.

En vous enquérant, vous devez agir sans crainte, faveur ou affection, et le serment que vous avez prêté doit vous rappeler que vous ne devez pas vous laisser influencer dans vos décisions par la haine ou par la malice.

Vous êtes tenus par votre serment de garder le secret de vos délibérations. Vous comprendrez de suite qu'il serait inconvenant et impolitique de dévoiler les opinions exprimées par les divers membres du Grand Jury et que certains jurés en particulier auraient été favorables ou défavorables à un indictement.

En procédant à vos investigations vous avez donc eu tout le temps raisonnable d'avoir l'assistance de la Cour, des substituts des officiers en loi de la Couronne ou des officiers de la Cour, mais cette assistance

est restreinte aux matières de loi: car ni la Cour ni aucun de ces officiers ne peuvent ou ne doivent vous dire que les faits tel que démontrés par la preuve sont suffisants pour vous autoriser à trouver "no bill."

Ceci est laissé à votre conscience et à votre jugement, vous souvenant toujours que l'accusé n'est pas à subir un procès devant vous et que vous ne devez chercher seulement si à première vue, il y a matière à faire subir un procès à l'accusé.

Le Conseil pour la poursuite de l'accusé mettra l'indictement devant vous: et lui et les affaires de la Cour produiront les témoins et les examineront.

Eux seuls ont droit d'être admis dans votre chambre, mais ils ne doivent pas s'y trouver durant vos délibérations ou quand le vote se prend sur quelque matière qui vous occupe.

Outre le devoir de passer les indictements qui vous sont soumis et de ceux que j'ai appelé votre principal devoir, vous en avez encore plusieurs autres. Vous avez le droit de faire des indictements pour des crimes ou des offenses qui arriveraient à votre connaissance par votre propre observation ou des témoignages donnés devant vous.

Il est de votre devoir de faire la visite de la prison communale du district pour vous enquérir de sa sécurité, de sa condition sanitaire et de sa discipline et de voir s'il y a des personnes qui y sont emprisonnées et qui ne sont sous le coup d'une sentence et qui n'ont pas été indiciées; il est de votre devoir de vous enquérir s'il n'y a pas d'officier coupable de mauvaise conduite et vous devez en faire rapport et attirer l'attention des autorités compétentes sur ce fait dans votre adresse.

Seriez-vous d'opinion que quelque loi pour le bien général de la société n'est pas mise en pratique d'une manière efficace, vous pouvez en attirant l'opinion publique sur le fait, la faire mettre efficacement en force?

Serait-il à votre connaissance que quelque grand chemin ou pont est dangereux, ou que sans être absolument dangereux, il n'est pas convenable pour la circulation, vous devez en porter le fait à la connaissance des autorités, afin que des mesures soient prises dans l'intérêt public pour remédier sans délai à ces inconvenients soit dans les chemins ou aux ponts.

Enfin, tout ce qui a trait à l'administration de la justice dans ce district doit faire le sujet de vos investigations et de votre rapport.

Dans les districts dans lesquels la population est composée de personnes parlant la langue anglaise pour partie et la langue française pour l'autre partie, la loi concernant les jurés et jurys pourvoit à la formation des jurys de grands et petits jurés, à un nombre égal parlant de chaque langue.

Il n'est que juste que la moitié au moins d'un jury parle la langue de l'accusé, et je pense que le temps est venu où ce privilège sera accordé aux habitants de ce district.

Aujourd'hui, le grand jury est composé de jurés ne parlant que la langue anglaise; au prochain terme, il pourrait se faire qu'il n'y en aura que de jurés parlant la langue française.

Je sais que cet état de chose ne sera pas la source d'injustices et que quel que soit la langue que parle le jury, il agira fidèlement et honnêtement; mais je sens aussi que cet état de choses peut être le sujet de mécontentements, sinon de défiance, quel serait bon d'éviter.

En pourvoyant à ce que je viens de mentionner, on élargira ce sentiment.

Cette provision peut être étendue à tout district par un ordre du lieutenant-gouverneur en Conseil sur représentation au grand jury du district déclarant qu'il y a urgence pour cette extension, quand cette représentation est faite dans l'adresse approuvée par le juge qui préside au terme; j'attire votre attention sur cette matière et je la soumetts à votre considération.

La forme des indictements a été simplifiée dans ces dernières années pour que je me dispense de vous expliquer la matière des offenses sur lesquelles seront basés les indictements qui vous seront soumis.

Si toutefois vous avez besoin de quelques informations vous me trouverez ainsi que les officiers de la Couronne et de la Cour, toujours prêts à vous donner les explications que vous desirer.

Nous avons, il est vrai, un calendrier relativement chargé pour ce terme, mais il ne faut pas oublier qu'il s'est écoulé un an depuis les dernières assises, et si vous songez à l'étendue de territoire que comprend ce district et si vous tenez compte de la population flottante due à l'exploitation du commerce de bois et des mines, vous me permettrez de vous féliciter de la paix générale et du bon ordre qui régnaient dans ce district.

Vous allez à présent vous retirer dans votre chambre pour considérer les indictements qui vont vous être

COUR CRIMINELLE

Voici l'adresse que l'honorable juge a prononcée vendredi dernier en ouvrant les assises criminelles, à Aylmer:

Messieurs du Grand Jury:

Les cours d'assises sont établies pour faire punir les criminels, et la certitude que la justice est fermement administrée, a pour effet d'empêcher le crime par la crainte du châtiement qui le punit, et est en même temps une garantie pour la société de la tranquillité et de la sécurité des gens et de la propriété.

Mais tout en faisant punir les criminels, on doit prendre tous les soins possible pour garantir l'innocence contre les accusations frivoles et le soustraire par là à la honte et aux dépens d'un procès.

La loi du pays, tout en pourvoyant au procès et au châtiement des coupables, n'oublie pas de couvrir de sa protection l'innocent quand il est faussement accusé.

Aucun homme ne peut être mis en jugement pour un crime à moins que douze de ses pairs, vrais et loyaux agissant comme grands jurés aient représenté à la Cour qu'il y a de bonnes preuves de l'accusation portée contre lui; et nul homme ne peut être puni pour un crime dont il est accusé à moins qu'il soit trouvé coupable par le verdict unanime d'un petit jury composé de douze de ses pairs.

Le grand jury est un appendice de la Cour et aide dans l'administration de la justice criminelle en amenant les coupables à subir leur procès; il est l'accusateur, mais en même temps il est un rampart contre l'injustice des poursuites mal fondées.

Pour mettre en jugement un criminel, le crime ou l'offense dont il est accusé est couché par écrit, cet écrit doit dire les faits et les circonstances essentielles pour constituer un crime ou une offense et il doit accuser directement la personne d'avoir commis ce crime ou cette offense.

Cet écrit qui constitue l'accusation écrite est appelé un acte d'accusation—a bill of indictment.

Pour éviter de tromper la justice, le crime ou l'offense est quelquefois porté et décrit de diverses manières, et chaque charge est appelé un chef d'accusation.

Deux personnes ou plus peuvent être jointes dans un indictement quand toutes ont pris part à la perpétration du crime ou de l'offense.

Le principal devoir du grand jury est de recevoir les indictements qui sont déposés devant lui et de s'enquérir sous leur serment et de s'assurer par la preuve qui leur est offerte pour faire subir un procès à l'accusé.

Un grand jury peut trouver qu'il y a matière à procès sur un seul chef d'accusation d'un indictement et peut ignorer qu'il y en ait sur l'autre; ou qu'un accusé est coupable et que l'autre ne l'est pas.

Le corps du grand jury est composé de vingt-quatre jurés, mais le grand jury, quand il est organisé n'en peut comprendre plus que vingt-trois, pour que les douze requis pour mettre en accusation puissent former la majorité.

En décidant sur un indictement vous devez être persuadés de sa vérité par la preuve offerte, mais vous ne devez pas vous contenter de probabilités éloignées.

Si vous croyez une accusation sans fondement, vous devez rapporter que ce n'est pas un acte fondé—no bill; si vous croyez que l'accusation est vraie vous devez rapporter que c'est un acte fondé—a true bill, soit sur tout l'indictement ou sur certains chefs d'accusation ou contre certains accusés.

Dans le premier cas, votre président écrira sur le dos de l'indictement les mots "no bill," et dans l'autre cas il y écrira "a true bill."

Dans les deux cas votre président doit signer la décision à laquelle vous êtes arrivés et il doit après sa signature y écrire sa désignation de "président."

Tous les indictements sur lesquels vous êtes entendus et qui sont endossés et signés doivent être apportés par vous en Cour et remis par votre président au greffier de la Couronne.

En vous enquérant, vous devez agir sans crainte, faveur ou affection, et le serment que vous avez prêté doit vous rappeler que vous ne devez pas vous laisser influencer dans vos décisions par la haine ou par la malice.

Vous êtes tenus par votre serment de garder le secret de vos délibérations. Vous comprendrez de suite qu'il serait inconvenant et impolitique de dévoiler les opinions exprimées par les divers membres du Grand Jury et que certains jurés en particulier auraient été favorables ou défavorables à un indictement.

En procédant à vos investigations vous avez donc eu tout le temps raisonnable d'avoir l'assistance de la Cour, des substituts des officiers en loi de la Couronne ou des officiers de la Cour, mais cette assistance

est restreinte aux matières de loi: car ni la Cour ni aucun de ces officiers ne peuvent ou ne doivent vous dire que les faits tel que démontrés par la preuve sont suffisants pour vous autoriser à trouver "no bill."

Ceci est laissé à votre conscience et à votre jugement, vous souvenant toujours que l'accusé n'est pas à subir un procès devant vous et que vous ne devez chercher seulement si à première vue, il y a matière à faire subir un procès à l'accusé.

Le Conseil pour la poursuite de l'accusé mettra l'indictement devant vous: et lui et les affaires de la Cour produiront les témoins et les examineront.

Eux seuls ont droit d'être admis dans votre chambre, mais ils ne doivent pas s'y trouver durant vos délibérations ou quand le vote se prend sur quelque matière qui vous occupe.

Outre le devoir de passer les indictements qui vous sont soumis et de ceux que j'ai appelé votre principal devoir, vous en avez encore plusieurs autres. Vous avez le droit de faire des indictements pour des crimes ou des offenses qui arriveraient à votre connaissance par votre propre observation ou des témoignages donnés devant vous.

Il est de votre devoir de faire la visite de la prison communale du district pour vous enquérir de sa sécurité, de sa condition sanitaire et de sa discipline et de voir s'il y a des personnes qui y sont emprisonnées et qui ne sont sous le coup d'une sentence et qui n'ont pas été indiciées; il est de votre devoir de vous enquérir s'il n'y a pas d'officier coupable de mauvaise conduite et vous devez en faire rapport et attirer l'attention des autorités compétentes sur ce fait dans votre adresse.

Seriez-vous d'opinion que quelque loi pour le bien général de la société n'est pas mise en pratique d'une manière efficace, vous pouvez en attirant l'opinion publique sur le fait, la faire mettre efficacement en force?

Serait-il à votre connaissance que quelque grand chemin ou pont est dangereux, ou que sans être absolument dangereux, il n'est pas convenable pour la circulation, vous devez en porter le fait à la connaissance des autorités, afin que des mesures soient prises dans l'intérêt public pour remédier sans délai à ces inconvenients soit dans les chemins ou aux ponts.

Enfin, tout ce qui a trait à l'administration de la justice dans ce district doit faire le sujet de vos investigations et de votre rapport.

Dans les districts dans lesquels la population est composée de personnes parlant la langue anglaise pour partie et la langue française pour l'autre partie, la loi concernant les jurés et jurys pourvoit à la formation des jurys de grands et petits jurés, à un nombre égal parlant de chaque langue.

Il n'est que juste que la moitié au moins d'un jury parle la langue de l'accusé, et je pense que le temps est venu où ce privilège sera accordé aux habitants de ce district.

Aujourd'hui, le grand jury est composé de jurés ne parlant que la langue anglaise; au prochain terme, il pourrait se faire qu'il n'y en aura que de jurés parlant la langue française.

Je sais que cet état de chose ne sera pas la source d'injustices et que quel que soit la langue que parle le jury, il agira fidèlement et honnêtement; mais je sens aussi que cet état de choses peut être le sujet de mécontentements, sinon de défiance, quel serait bon d'éviter.

En pourvoyant à ce que je viens de mentionner, on élargira ce sentiment.

Cette provision peut être étendue à tout district par un ordre du lieutenant-gouverneur en Conseil sur représentation au grand jury du district déclarant qu'il y a urgence pour cette extension, quand cette représentation est faite dans l'adresse approuvée par le juge qui préside au terme; j'attire votre attention sur cette matière et je la soumetts à votre considération.

La forme des indictements a été simplifiée dans ces dernières années pour que je me dispense de vous expliquer la matière des offenses sur lesquelles seront basés les indictements qui vous seront soumis.

Si toutefois vous avez besoin de quelques informations vous me trouverez ainsi que les officiers de la Couronne et de la Cour, toujours prêts à vous donner les explications que vous desirer.

Nous avons, il est vrai, un calendrier relativement chargé pour ce terme, mais il ne faut pas oublier qu'il s'est écoulé un an depuis les dernières assises, et si vous songez à l'étendue de territoire que comprend ce district et si vous tenez compte de la population flottante due à l'exploitation du commerce de bois et des mines, vous me permettrez de vous féliciter de la paix générale et du bon ordre qui régnaient dans ce district.

Vous allez à présent vous retirer dans votre chambre pour considérer les indictements qui vont vous être

présentés. Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, messieurs et messieurs, votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Je suis heureux d'accueillir à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE A LOUER—Une maison ou des chambres situées dans le bas d'une maison, à la basse-ville, dans le voisinage de la rue Dalhousie, convenable pour une salle de lecture ou même temps qu'une branche de l'association des jeunes gens chrétiens.

Adresse: Secrétaire de l'Association des jeunes gens chrétiens, mentionnant les conditions, la localité et la grandeur des appartements.

PERDUE—Un robe de Bafile a été perdue sur le chemin d'Aylmer ou à Hull, jeudi dernier; la robe a une doublure de couleur brune avec bordure bleue.

Prrière de remettre à George Maruin, chez McGormick et fils, marchands de fleur, à Hull; récompense généreuse.

EMPLOI DEMANDE—Un homme désire se rendre généralement utile dans une situation, s'adresser au Bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix, dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express". Pour plus amples informations s'adresser à l'Étal 21, Marché By.

29 nov. 1886—1m.

* ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au "Ottawa Rag Store". S'adresser immédiatement au No 257, rue Cumberland.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la société existant sous le nom de Beaudry et Gibault, comme manufacturiers de valises a été dissoute de consentement mutuel.

A. G. BAULT, 3s.

Ottawa, 30 Nov., 1-86.

L'Union Nationale ABONNEZ-VOUS AU Grand Journal "L'UNION NATIONALE" PUBLIE A OTTAWA ET A HULL. \$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines. Donne le prix du marché d'Ottawa. Parait le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.

M. ISRAEL DUMAIS, notaire.

Agent général. 166 RUE PRINCIPALE, HULL.

N. B.—ON DEMANDE des sous-agents.

Dissolution de Société.

Les soussignés donnent avis que la société existant entre Flavien Moffet et Napoléon Page a été ce jour dissoute de consentement mutuel, Flavien Moffet restant seul autorisé à retirer tout ce qui est dû à la dite société.

N. PAGE ET CIE.

CONFISERIES! PATISSERIES. Nouveau Poste Canadien-Français. A. TRUDEL et Frère, PROPRIETAIRES. 540, RUE SUSSEX, (Ancien poste de M. Broderick.)

MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savon, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera bon de venir faire une visite.

A. TRUDEL et Frère, Confiseurs. 1m

Ottawa, 1er Dec., 1886.

EST-CE BIEN LE "New Williams"

la machine à coudre dont on fait tant d'éloges et qui a assez de force pour coudre le cuir?

Oui, car j'ai cousu TROIS DOUBLES DE CUIR avec, et je puis faire maintenant des OUVRAGES DELICATS tout aussi bien.

Faites-en l'essai.

C. McDIARMID, 163, rue Sparks.

Vente à l'Encan!

Tous les soirs à 7 heures, CHEZ A. B. MACDONALD, Salle d'Encan, No. 111 rue Rideau, Block Birkbeck.

Hardes faites, Chapaux, Jerseys pour Dames, Livres, Montres, Horloges, Coutellerie, Argenterie, Ha-nais, Mubles de toutes sortes, Poèles à bois et à charbon, Lampes, Cadres, Gravures, etc., etc.

A. B. Macdonald, Encanteur, Ottawa, 29 octobre 1886—3m

COUR CRIMINELLE

Voici l'adresse que l'honorable juge a prononcée vendredi dernier en ouvrant les assises criminelles, à Aylmer:

Messieurs du Grand Jury:

Les cours d'assises sont établies pour faire punir les criminels, et la certitude que la justice est fermement administrée, a pour effet d'empêcher le crime par la crainte du châtiement qui le punit, et est en même temps une garantie pour la société de la tranquillité et de la sécurité des gens et de la propriété. Mais tout en faisant punir les criminels, on doit prendre tous les soins possibles pour garantir l'innocent contre les accusations frivoles et le soustraire par là à la honte et aux dépens d'un procès.

La loi du pays, tout en pourvoyant au procès et au châtiement des coupables, n'oublie pas de couvrir de sa protection l'innocent quand il est faussement accusé.

Aucun homme ne peut être mis en jugement pour un crime à moins que douze de ses pairs, vrais et loyaux agissant comme grands jurés aient représenté à la Cour qu'il y a de bonnes preuves de l'accusation portée contre lui; et nul homme ne peut être puni pour un crime dont il est accusé à moins qu'il soit trouvé coupable par le verdict unanime d'un petit jury composé de douze de ses pairs.

Le grand jury est un appendice de la Cour et aide dans l'administration de la justice criminelle en amenant les coupables à subir leur procès; il est l'accusateur, mais en même temps il est un rampart contre l'injustice des poursuites mal fondées.

Pour mettre en jugement un criminel, le crime ou l'offense dont il est accusé est couché par écrit, cet écrit doit dire les faits et les circonstances essentielles pour constituer un crime ou une offense et il doit accuser directement la personne d'avoir commis ce crime ou cette offense.

Cet écrit qui constitue l'accusation écrite est appelé un acte d'accusation—a bill of indictment.

Pour éviter de tromper la justice, le crime ou l'offense est quelquefois porté et décrit de diverses manières, et chaque charge est appelé un chef d'accusation.

Deux personnes ou plus peuvent être jointes dans un indictment quand toutes ont pris part à la perpétration du crime ou de l'offense.

Le principal devoir du grand jury est de recevoir les indictments qui sont déposés devant lui et de s'enquérir sous leur serment et de s'assurer par la preuve qui leur est offerte pour faire subir un procès à l'accusé.

Un grand jury peut trouver qu'il y a matière à procès sur un seul chef d'accusation d'un indictment et peut ignorer qu'il y en ait sur l'autre; ou qu'un accusé est coupable et que l'autre ne l'est pas.

Le corps du grand jury est composé de vingt-quatre jurés, mais le grand jury, quand il est organisé d'en peut comprendre plus que vingt-trois, pour que les douze requis pour mettre en accusation puissent former la majorité.

En décidant sur un indictment vous devez être persuadés de sa vérité par la preuve offerte, mais vous ne devez pas vous contenter de probabilités éloignées.

Si vous croyez une accusation sans fondement, vous devez rapporter que ce n'est pas un acte fondé—no bill; si vous croyez que l'accusation est vraie vous devez rapporter que c'est un acte fondé—a true bill, soit sur tout l'indictement ou sur certains chefs d'accusation ou contre certains accusés.

Dans le premier cas, votre président écrira sur le dos de l'indictement les mots "no bill," et dans l'autre cas il y écrira "a true bill."

Dans les deux cas votre président doit signer la déclaration à laquelle vous êtes arrivés et il doit apposer sa signature y écrire sa désignation de "président."

Tous les indictments sur lesquels vous vous êtes entendus et qui sont endossés et signés doivent être apportés par vous en Cour et remis par votre président au greffier de la Couronne.

En vous enquérant, vous devez agir sans crainte, faveur ou affection, et le serment que vous avez prêté doit vous rappeler que vous ne devez pas vous laisser influencer dans vos décisions par la haine ou par la malice.

Vous êtes tenus par votre serment de garder le secret de vos délibérations. Vous comprendrez de suite qu'il serait inconvenant et impolitique de dévoiler les opinions exprimées par les divers membres du Grand Jury et que certains jurés en particulier auraient été favorables ou défavorables à un indictment.

En procédant à vos investigations vous avez donc eu tout le temps raisonnable d'avoir l'assistance de la Cour, des substituts des officiers en loi de la Couronne ou des officiers de la Cour, mais cette assistance

est restreinte aux matières de loi: car ni la Cour ni aucun de ces officiers ne peuvent ou ne doivent vous dire que les faits tel que démontrés par la preuve sont suffisants pour vous autoriser à trouver "no bill."

Ceci est laissé à votre conscience et à votre jugement, vous souvenant toujours que l'accusé n'est pas à subir un procès devant vous et que vous ne devez chercher seulement si à première vue, il y a matière à faire subir un procès à l'accusé.

Le Conseil pour la poursuite de l'accusé mettra l'indictement devant vous: et lui et les affaires de la Cour produiront les témoins et les examineront.

Eux seuls ont droit d'être admis dans votre chambre, mais ils ne doivent pas s'y trouver durant vos délibérations ou quand le vote se prend sur quelque matière qui vous occupe.

Outre le devoir de passer les indictments qui vous sont soumis et que j'ai appelé votre principal devoir, vous en avez encore plusieurs autres. Vous avez le droit de faire des indictments pour des crimes ou des offenses qui arriveraient à votre connaissance par votre propre observation ou des témoignages donnés devant vous.

Il est de votre devoir de faire la visite de la prison commune du district pour vous enquérir de sa sécurité, de sa condition sanitaire et de sa discipline et de voir s'il y a des personnes qui y sont emprisonnées et qui ne sont sous le coup d'une sentence et qui n'ont pas été indiciées; il est de votre devoir de vous enquérir s'il n'y a pas d'officier coupable de mauvaise conduite et vous devrez en faire rapport et attirer l'attention des autorités compétentes sur ce fait dans votre adresse.

Seriez-vous d'opinion que quelque loi pour le bien être général de la société n'est pas mise en pratique d'une manière efficace, vous pouvez en attirant l'opinion publique sur le fait, la faire mettre efficacement en force?

Serait-il à votre connaissance que quelque grand chemin ou pont est dangereux, ou que sans être absolument dangereux, il n'est pas convenable pour la circulation, vous devez en porter le fait à la connaissance des autorités, afin que des mesures soient prises dans l'intérêt public pour remédier sans délai à ces inconvenients soit dans les chemins ou aux ponts.

Enfin, tout ce qui a trait à l'administration de la justice dans ce district doit faire le sujet de vos investigations et de votre rapport.

Dans les districts dans lesquels la population est composée de personnes parlant la langue anglaise pour partie et la langue française pour l'autre partie, la loi concernant les jurés et jurys pourvoit à la formation des corps de grands et petits jurés, à un nombre égal parlant de chaque langue.

Il n'est que juste que la moitié au moins d'un jury parle la langue de l'accusé, et je pense que la moitié en venu ou ce privilège sera accordé aux habitants de ce district. Aujourd'hui, le grand jury est composé de jurés ne parlant que la langue anglaise; au prochain terme, il pourrait se faire qu'il ne sera composé que de jurés parlant la langue française.

Je sais que cet état de chose ne sera pas la source d'injustices et que quel que soit la langue que parle le jury, il agira fidèlement et honnêtement; mais je sens aussi que cet état de choses peut être le sujet de mécontentements, sinon de défiance, quel serait bon d'éviter.

En pourvoyant à ce que je viens de mentionner, on élaguera ce sentiment.

Cette provision peut être étendue à tout district par un ordre du lieutenant-gouverneur en Conseil sur représentation au grand jury du district déclarant qu'il y a urgence pour cette extension, quand cette représentation est faite dans l'adresse approuvée par le juge qui préside au terme; j'attire votre attention sur cette matière et je la soumetts à votre considération.

La forme des indictments a été simplifiée dans ces dernières années pour que je me dispense de vous expliquer la matière des offenses sur lesquelles seront basés les indictments qui vous seront soumis.

Si toutefois vous avez besoin de quelques informations vous me trouverez ainsi que les officiers de la Couronne et de la Cour, toujours prêts à vous donner les explications que vous desirer.

Nous avons, il est vrai, un calendrier relativement chargé pour ce terme, mais il ne faut pas oublier qu'il s'est écoulé un an depuis les dernières assises, et si vous songez à l'étendue de territoire que comprend ce district et si vous tenez compte de la population flottante due à l'exploitation du commerce de bois et des mines, vous me permettrez de vous féliciter de la paix générale et du bon ordre qui règnent dans ce district.

Vous allez à présent vous retirer dans votre chambre pour considérer les indictments qui vont vous être

présentés et pour remplir les autres fonctions de votre charge. Comme personne de vous ne répète ces observations en cette langue.

ECHOS DE HULL

Un héritage

Il y a de grandes réjouissances dans la famille de M. Hyacinthe Loyer, de la Pointe à Gatineau, depuis samedi soir. A sa grande surprise, M. Loyer, qui est âgé de 64 ans et qui depuis 20 ans, gagnait péniblement sa vie et celle de sa famille en fabricant des paniers qu'il vendait sur le marché d'Ottawa, a reçu une large lettre portant le sceau de Paris, qui lui annonçait l'heureuse nouvelle qu'un vilain oncle de France venait de mourir en lui laissant toute sa fortune évaluée à \$300,000.

Le lettre venait directement des exécuteurs testamentaires du défunt; elle stipulait que les quatre enfants de M. Loyer devaient avoir chacun une somme de \$4,000, la balance restant au père jusqu'à sa mort. L'heureux héritier avait été forcé il y a quelques temps de faire appel à ses enfants pour une pension alimentaire.

C'est bien le cas de dire que cette fortune ne pouvait tomber en meilleures mains. Inutile d'ajouter que M. Loyer a abandonné la confection des paniers depuis la réception de cette missive qui le met à la tête d'une belle fortune.

A l'eau

Un jeune homme du nom de Cousineau, de la Pointe à Gatineau a enfoncé à travers la glace sur la rivière Ottawa, en s'en allant à l'école et n'a pu être retiré de cette périlleuse position qu'avec beaucoup de difficultés par son père qui s'était aperçu de l'accident; l'enfant est resté 15 minutes dans l'eau.

A Aylmer

Toute la journée d'hier a été employée par une discussion sur des points de droit entre l'avocat de la Couronne et M. Foran, avocat d'Alex. Robinson, accusé d'avoir menacé une autre personne avec un pistolet. Décision sera donnée aujourd'hui par le juge sur les objections de M. Foran.

Son Honneur le juge Wurtelle ayant fait la remarque que des jurés de langue française n'avaient pas été assignés en assez grand nombre et plusieurs avocats s'étant aussi plaints de la chose, de nouveaux jurés ont été assignés aujourd'hui.

Rapport des grands jurés

Les grands jurés ont, comme d'habitude, cette année, fait des recommandations à la cour et au gouvernement. Ils recommandent que les jurés assignés soient de langue française pour une moitié et de langue anglaise pour l'autre. Ils ont trouvé tout en parfait ordre de sûreté et de propriété dans la tenue de la cour et de la prison, ils en félicitent le shérif et M. Haldane et ne voient pas de raison pour changer le chef-lieu de place. Ils remercient l'honorable juge Wurtelle de leur adresse lucide et pratique qu'il leur a faite et demandent qu'une chambre d'attente soit faite pour les témoins. Ils terminent en remerciant le greffier de la Cour et l'avocat de la Couronne pour l'aide qu'ils en ont reçue dans l'exercice de leurs fonctions.

Obituaire

Nous regrettons d'apprendre la mort, arrivée ce matin à Hull, de Madame Thomas, mère de M. Geo. Thomas, épicière. Nos condoléances à la famille.

Nouvelle Société

Monsieur Achille Talbot, ci-devant avocat pratiquant en la cité de Québec, et maintenant établi à Hull, et monsieur Charles Major, sont de ce jour'hui et très en société comme avocats pratiquants devant les cours supérieure et de circuit du district d'Ottawa, et devant les cours Suprême et d'Échiquier de la Puissance.

Ces messieurs ont leur bureau au coin des rues Britannia et Albert, Hull.

DECES

A St Sauveur, de Québec, le 10 du courant, à l'âge de neuf ans et dix mois, Henriette, enfant bien-aimée de M. Adolphe Bourget, charpentier.

A St Isidore, comté de Dorchester, le 2 décembre, à l'âge de 72 ans, sieur Pierre Drapeau. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et un fils qui le regretteront longtemps.

A St Roch, le 10 du courant, sieur Louis Degal, à l'âge de 65 ans.

A Québec, le 11 décembre 1886, après une longue maladie, à l'âge de 24 ans et 6 mois, Jean Marie Joseph Louis Turcot, fils aîné du Dr J. M. Turcot.

ASSEMBLES CONSERVATRICES

Hier soir, ont été tenues dans les divers quartiers de la ville les assemblées pour faire le choix de délégués à la convention qui sera tenue et où devra se faire la nomination d'un candidat libéral-conservateur pour représenter la ville d'Ottawa à la législature d'Ontario.

Les assemblées étaient nombreuses dans tous les quartiers, mais principalement dans Wellington et Ottawa. On y a choisi cent cinq délégués dont voici les noms:

QUARTIER VICTORIA

J R Booth, N H Perkins, J Le-passe, J Eye, J Oliver, N Larue, W A Allan, J B Abbott et C Gagné—9.

QUARTIER WELLINGTON

James Cuthbert, J Gilchrist, P J Davidson, W J Wilson, J Worsley, A J Christie, W Ash, Jas Taylor, T Haste, W Burns, W A Gibson, Hugh Latimer, C Addison, W Bane, R Moodie, E L Perkins, W Porter, J Skuce, John Bannerman, James Brooker, Thomas Butler, E Elliott, Jos Frith, Thos Shore, Thos Askwith, Edward Ash, John Cowan, H J Guppy, W J Smith, W Stewart, sénr., Sam Adams, Jas Corry, Geo Cox, Dr Church, John Graham, Taylor McVeitty—36.

QUARTIER ST GEORGE

R S Montgomery, G B Baskerville, John Shepherd, W Borthwick, Sam Rogers, John Bruce, Jas Matthews, Jacob Erratt, Geo Mace, Thos Raphael, Geo Peacock, K D Graham, Felix McCullough, D Wilson, Geo A Harris, W J Payne, E Bradshaw, Thos Ambridge—18.

QUARTIER BY

J W Ward, A Swallow, P H Chabot, George Low, Thomas Burgess, U Benoit, G Boulet, John P. Brien, James Turley, W O McKay, Alex Soinard, Charles Sabourin, John Carey, T Lemay, Moses Nolan, F J Farrell, F Laonde et Martin Carrpiil—21.

QUARTIER OTTAWA

Alexis Foisy, James Murphy, J A Ada n, Alex McCullough, J Despatie, David Long, Eugène Dugal, Aug Gagnon, E G Laverdure, Charles Goulden, L A Olivier, H L Pinard, Charles Desjardins, Emile Robitaille, Louis Robinson, A D Richard, Alphonse Hallaire, James C Brown, James S MacCracken A Bowie et J B C Dann—21.

Avant l'ajournement de l'assemblée M. A. A. Adam prononça un éloquent discours de même que les échevins Desjardins et Laverdure.

Temps des présents

A cette occasion, ne manquez pas de faire une visite aux magasins de P. C. Guillaume, car là vous trouverez toutes sortes de jolis objets pour les étrennes, tels que livres d'histoires avec beaux couvertures de luxe, albums couverts en peluche et en cuir de Russie; objets de fantaisie de toute sorte, et jouets d'enfants, en grande variété; aussi le plus grand choix de cartes avec inscriptions en français et en anglais.

L'EAU St-Léon est le meilleur remède pour les Diabétiques. Procurez-vous au J. B. C. DUNN, seul agent.

Savon électrique première qualité à 6 cents. N. A. Savard.

QUARTIER

NEW-EDINBURGH

Ottawa, 25 novembre 1886.

A. J. C. Roger, cor.

Nous, les soussignés, contribuables du quartier New-Edinburgh, de la cité d'Ottawa, espérons que vous vous laisserez porter candidat comme échevin par la représentation du quartier New-Edinburgh, dans le conseil civique d'Ottawa pour l'année 1887, et nous promettons, de notre côté, de faire tout en notre pouvoir pour assurer votre élection.

T. M. Clark, Thos. H. Hoare, Robt. Whillans, Wm. Ingram, R. Ingram, Frank Clayton, B. Chamberlin, Chas. Santom, John McTaggart, J. W. Proctor, Mrs. J. McTaggart, T. Lowe, Alex. McGregor, A. G. Learoyd, Edw. B. Holt, A. Lumsden, T. J. Davis, J. Johnston et autres.

Madame et Messieurs, Je suis heureux d'accéder à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant digne de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, madame et messieurs, Votre obéissant serviteur, J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

ON DEMANDE à emprunter de \$1,000 à \$2,000 sur bons gages. S'adresser par lettre à A. B. C. Bureau du "Canada." Ottawa, 11 décembre.

Aux Electeurs DU Comte de Russell

MESSIEURS.

A la demande d'un grand nombre d'électeurs influents du comté, j'ai consenti à me porter candidat pour la représentation de Russell à la Législature Locale d'Ontario, aux prochaines élections. Je sollicite donc votre influence et vos votes comme poste standard du grand parti libéral, sous l'administration duquel le Prov. a joui d'une prospérité si enviable.

Etant résident du comté depuis près de dix-sept ans et contribuant pour les trente dernières années, c'est une garantie que j'ai autant d'intérêt que qui que ce soit dans les affaires du comté.

Espérant avoir l'avantage de rencontrer un bon nombre d'entre vous d'ici au jour de la votation, et de discuter sur les questions politiques du jour. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur, NELL McCAUL, Ottawa, 14 décembre 1886.

Peages des Marchés, 1887

DES SOUMISSIONS pour la location des peages aux MARCHÉS des QUARTIERS BY et WELLINGTON, pour l'année 1887, endossées "Soumissions pour peages des marchés," seront reçues par le greffier de la Cité jusqu'à VENDREDI, le 17e jour de Décembre 1886, jusqu'à quatre heures p. m.

Une soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur formule fournie par l'inspecteur des Marchés, de qui l'on peut en outre obtenir toutes informations relatives au contrat.

Une soumission devra être pour une somme ronde payable comptant et un dépôt de dix pour cent sur tout le montant offert devra l'accompagner. Aucun chèque ne sera considéré être un dépôt s'il n'est pas fait payable à l'ordre du Trésorier de la Cité et accepté par une banque faisant affaires en la Cité d'Ottawa. Le dépôt en question sera fait en faveur de la Corporation et la somme parties qui l'aurait fait et dont la soumission aura été acceptée refusent ou négligent de signer le contrat après en avoir été requis.

Le dépôt accompagnant une soumission acceptée restera en la possession de la Corporation et sera porté en déduction sur le montant du contrat.

Le montant total de la soumission devra être payé dans un intervalle de trois jours après avis au soumissionnaire que son offre a été acceptée.

Chaque soumission devra être signée par deux personnes responsables se portant cautions que le contrat sera dûment exécuté. On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, W. P. LETT, Greffier de la Cité, Ottawa, 14 Dec. 1886.

L'EAU Minérale St-LEON

Deviendrait au Canada la médecine la plus populaire.

Un autre témoignage important

Pictou, N.-E., 19 août 1886

F. WYATT FRASER, Ecr., Agent Général pour l'EAU St-Léon, Nouvelle-Écosse.

Cher monsieur, Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches; j'avais essayé maints remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON. J'en fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, votre, etc., P. L. LA MAISTRE, Capitaine du vapeur Beaver.

J. B. C. DUNN, Seul Agent dans Ottawa, 198 et 200 Rue Dalhousie, 24 sept. 1886.

Montres, Chaines, Colliers Etc., VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine

—PAR—

Chevrier Freres

466, RUE SUSSEX.

Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres miroirs, etc., vendus à la semaine par CHEVRIER FRERES

N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons